



**CLASSEMENT DES « 30 BANQUES AFRICAINES À FORT IMPACT » PAR FINANCIAL AFRIK**

**« La BDM-SA, seule banque malienne, classée 26<sup>ème</sup> » P8**

«Une nation qui lit est une nation qui gagne» Nelson Mandela

www.lindependant-mali.net

PRIX : 300 FCFA

# L'indépendant

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

26<sup>e</sup> Année - N° 5011 du Vendredi 17 Juillet 2020 - Tél : 20 29 06 02 - 76-28-92-66

**MÉDIATION SOUS-RÉGIONALE POUR UNE SORTIE DE CRISE SOCIO-POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE**

## Désaccord persistant entre la Mission de la CEDEAO et le M5-RFP

**Une ultime rencontre à trois (Mission-Majorité-M5) prévue ce vendredi P4**



Le parrain du M5-RFP, Pimam Mahmoud Dicko à l'issue de sa rencontre hier avec la mission de la CEDEAO à l'hôtel Salam

**EN PRÉLUDE À SA RENCONTRE DE CE VENDREDI AVEC LA MISSION DE LA CEDEAO**

**Le Collectif des députés " spoliés " exige la dissolution de l'Assemblée nationale ou la prise en compte de ses requêtes auprès de la Cour Constitutionnelle P4**

### CRISE SOCIO-POLITIQUE

**Le président d'honneur de l'ADP-Mali, Aliou B. Diallo réitère sa «solution politique» aux émissaires de la CEDEAO P5**



Aliou B. Diallo et l'ex-président du Nigéria, Goodluck Jonathan

### TUERIES DES 10 ET 11 JUILLET 2020

**L'AMPP exhorte les magistrats à " l'impartialité " dans la traque des auteurs P3**



Le président de l'AMPP, Mohamed Chérif Koné

**Quand la démocratie dérive en cavalcade sanglante P2**



L'ex-ministre Mahamadou Dallo Maïga

**TUERIES DES 10 ET 11 JUILLET 2020**

# Quand la démocratie dérive en cavalcade sanglante

**"Nous déplorons le détournement des missions de la Force Spéciale Antiterroriste (FORSAT) au Mali" dit le PARENA, préoccupé dans sa déclaration. Le M5-RFP explique aussi que les forces de l'ordre ont été savamment infiltrées par la FORSAT pour tuer des manifestants aux mains nues. Confusion totale ! Des forces en mission pour protéger le Mali contre les forces du mal, c'est-à-dire les terroristes, qui tuent les manifestants. Paradoxe ! Pour quelle raison ? Les manifestants aux mains nues seraient-ils devenus des terroristes ?**

**J**e ne comprends pas. Qui a envoyé la FORSAT pour tirer sur les manifestants ? La question est grave ! La FORSAT se défendrait d'avoir intervenu, selon la radio Soni d'Ansongo, en ce mercredi 15 juillet dernier et affirme que les hommes en cagoule qui ont intervenu seraient des éléments de la Brigade Anti-Criminelle (BAC). C'est quoi ça encore ? Si ce n'est toi, c'est donc ton frère. Comment cela se peut-il ? Le Mali est-il devenu un pays où l'on se permet tout ? À l'évidence, c'est le pouvoir en place qui les a commandités pour tuer, faire le sale boulot afin de salir le M5-RFP.

Quelle maladresse ! Je l'avais exprimé dans ma précédente communication : la Constitution de Février 1992 garantissant la protection des citoyens en son titre premier, article premier. Qui peut s'aliéner une telle forfaitaire ? De nombreux morts, plus de 23 en ce mardi 14 juillet dernier, dit-on, partis à jamais. Des chiffres qui ne finissent pas de galoper.

De nombreux blessés graves, plus de 150, pire qu'en mars 91. Du sang sur les mains des démocrates au pouvoir ! Quelle horreur ! Ne sommes-nous plus en démocratie ? Avons-nous instauré la démocratie pour tuer gratuitement les citoyens ou embastiller nos adversaires, à notre guise ? Avons-nous vraiment lu l'histoire de la démocratie ? Avons-nous la mémoire courte ? Pas facile d'être démocrate !

La démocratie doit nous accompagner dans notre attitude de tous les instants, de tous les jours. C'est aussi une

religion des politiques.

Au-delà des morts, c'est l'arrestation des figures de proue du M5-FRP.

C'est une autre violation de la Constitution. Assurément, ce pouvoir ne sait nullement gérer la nation et les crises. Que de fautes de gestion ! Comment peut-on laisser la république entre de telles mains ! Comment le Président de la République, garant de cette Constitution, protecteur suprême, après Le Tout-Puissant Allah, peut-il être si léger à laisser faire pour violer la Constitution ? Fait extrêmement grave pour le premier responsable de la République. Être si léger que ceux-là mêmes, qui sont censés l'aider dans le respect de cette Constitution et des autres lois de la république, l'aider à la violer, tous les jours, pour des intérêts sordides et inavoués ?

En somme, le pouvoir est coupable, le Président de la République est moralement coupable avec du sang sur les mains. Du sang sur les mains d'un démocrate ! Quelle horreur ! L'irréparable est arrivé ! Comment peut-on se permettre de perpétrer de telles horreurs et forfaitures, à l'heure de la démocratie chèrement acquise en 1991 aux prix de hautes luttes, et vouloir encore gérer la république ?

Vouloir gérer la république dans le non respect des lois, l'immobilisme, la turpitude, les illusions perdues et le fantasme ! C'est dire que les Maliens boivent de l'eau par le nez.

Pourtant, l'avertissement a été on ne plus clair en son temps, en 1991 : "Plus

jamais ça !".

De violation en violation de nos propres lois et de la Constitution marquée de hautes luttes, de perfidie en perfidie que peut-on attendre de constructif de la part ce pouvoir ?

Rien, absolument rien ! Il ne peut apporter, dans le pays, que le chaos et le désarroi avec la loi de la jungle, la raison du plus fort sous le couvert plus ou moins démocratique. C'est exécrablement exécrable ! Inadmissible !

Le pays a perdu la quasi totalité de son territoire, le Nord et le Centre, près des 70 % du territoire, déchirés et démembrés.

Le pouvoir est entre les mains d'hommes sans foi et sans loi, organisant le vol, la dilapidation des biens publics, laissant le pays dans le chaos, l'anarchie et aux mains des terroristes, djihadistes.

Que nenni ! Non ! Non ! C'est inacceptable ! C'est inacceptable et inexcusable pour "un démocrate au pouvoir", pour lequel tout a été donné afin de s'amender et se mettre sur la bonne voie de construction nationale ! Les enfants du pays ont raison. Il faut arr

êter le massacre. La communauté internationale ne peut nous contraindre à accepter l'irréparable contre les fils et filles du Mali.

Nous n'avons pas demandé la démocratie pour être à un si bas niveau, pire qu'au moment de la dictature. Le Mali, un pays si respecté de par le monde ! Une histoire et une culture des plus belles et des plus brillantes du monde !

Le pays de Soundiata Keïta et de la charte du Kurukanfuga en 1235, érigé en Construction, qui a balisé les droits de l'homme au 13ème siècle dans le Mandé, bien avant la Déclaration des droits de l'homme de décembre 1948, ne peut sombrer.

Le pays de Tombouctou, de Gao et de Djenné connus pour leurs brillantes civilisations à travers la terre entière, ne peut sombrer si bas.

Le Mali, pays de paix et de quiétude,



● Par Mahamadou Dallo MAÏGA\*

ne peut sombrer. Communauté Internationale, aidez-nous à sauver le Mali ! Le Mali est au bord de l'abîme. Les enfants du Mali, enfants de belles civilisations et de belles cultures, ne peuvent accepter cette forfaiture et l'abandon du pays.

Ils sont dans l'ultime bataille pour la sauvegarde de la patrie. Enfants du Monde, aidez-nous dans cette belle perspective.

Nations Unies, aidez-nous ! Démocrates du monde, aidez-nous ! Le Mali ne sera plus jamais ce qu'il a été jusqu'à présent. Ses enfants veillent, à jamais, sur leur propre bonheur, leur devenir.

Le pouvoir d'un homme ou d'un groupe d'hommes, sous le couvert plus ou moins démocratique, ne pourra plus prospérer, Inch Allah. La démocratie est le pouvoir du peuple pour le peuple par le peuple. Que cela soit inscrit et gravé dans notre mémoire collective à jamais et pour tout homme ou groupe d'homme qui arrive au pouvoir ! A bon entendeur, salut.

\* Ancien ministre

## Commissariat de Koutiala : des armes saisies par du Commissaire Yamadou Goumané

Le jeudi 16 juillet, aux environs de 12 heures, suite à une information donnée par un paisible citoyen désirant garder l'anonymat, les éléments de la Brigade des Recherches de Koutiala, sous la conduite du Capitaine Mani Victorien Diallo, ont effectué une descente de Police dans une habitation à Medina-Coura. Au cours de cette opération, un fabricant illégal d'armes, répondant au nom de B.Y, a été alpagué.

Une perquisition effectuée dans la même foulée a permis de découvrir des armes et munitions de guerre, dont 19 fusils de chasse, un fusil mitrailleur (FM) d'as-

saut, 6 PA, 1 chargeur garni de pistolet mitrailleur (PM), 1 boîte chargeur garnie, 15 munitions semi longues, et 2 maillons de munitions.

## Contingent 2019 : 25 recrues de l'armée radiées pour "inaptitude"

25 recrues du contingent 2019 viennent d'être radiées des quatre centres de formation commune de base pour inaptitude physique. L'information a été donnée mercredi par le Chef d'état-major Général des Armées (CEMGA) Général Abdoulaye Coulibaly, à travers un communiqué. Selon lui, la tradition militaire malienne obéit à un contrôle de cette exigence d'aptitude.

De même, après un temps de séjour au centre d'instruction les recrues sont soumises à la visite d'arrivée. C'est dans ce cadre que certaines recrues ont été reconnues inaptes, précise le document, ajoutant que ces garçons et filles rentreront à la maison.

## Le Collectif " Le réveil de l'AEEM " demande la lumière sur l'assassinat d'étudiants

Le Collectif se dit triste et en colère suite à la mort de leur camarade, tué par les forces de l'ordre lors de la manifestation des 10 et 11 juillet dernier. " Nous, étudiants du Mali, demandons que la lumière soit faite sur l'assassinat de nos camarades étudiants que nous appelons désormais les martyrs et les victimes de ce régime ", selon le président du Collectif, Mamadou Diarra.

## Sécurité : les forces spéciales européennes ont déjà pris position au nord du Mali

La force spéciale européenne "Takuba", un groupement des forces spéciales destiné à accompagner les soldats maliens au combat face aux djihadistes, ont été déployés, le mercredi 15 juillet dernier, avec une centaine de militaires estoniens et français, selon la ministre française des Armées. Takuba veut dire "

Sabre " en tamashek. Une centaine de militaires estoniens et français sont chargés d'épauler les forces locales et les militaires de l'opération Barkhane, lancée en 2014 pour faire reculer les groupes djihadistes dans la bande Sahélo-Saharienne.

## Sénégal: vu sur le Web

Un âne, en lévitation forcée, donne l'illusion, aux usagers d'un important axe routier, d'une vision d'origine mystique. Vu de près, le pauvre âne se trouve suspendu à une charrette, suite au basculement, sous sa charge, de l'arrière du réceptacle.

La raison ? Le surpoids occasionné par sa charge. Plusieurs bidons d'eau de 20 litres, soit près d'une tonne et demie, mal répartis dans la charrette.

Moralité : les problèmes récurrents d'eau en cette période de l'année au Sahel conduisent à des situations ubuesques de ce type en plein 21e siècle et 60 ans après nos indépendances.

Voici ce qu'ont fait de l'héritage des indépendances nos élus locaux et nationaux. Comme toujours, c'est le voleur de poule (ici le charretier) qui va être réprimandé là où les vrais voleurs (les décideurs), repus, boivent de l'eau minérale et se prélassent sous le climatiseur. L'histoire ne dit pas si le charretier tombera sur une patrouille routière qui ne fera pas la même analyse que nous. **D.S.O**



# L'indépendant

Quotidien d'informations générales paraissant du lundi au vendredi  
Édité par la Société Malienne de Presse (SOMAPRESSE-Sarl)  
au Capital de 5 000 000 FCFA

Siège : Rue 360 Porte 3276 ACI 2000 Djicoroni Para Zone cimetièrè  
Lafiabougou B.P : E 1040 - Tél. : 20 29 06 02 - 66 72 21 04  
Bamako, E-mail : l'indépendant2004@yahoo.fr  
Site Web : www.l'indépendant-mali.net

Directeur de la publication et de la rédaction : Saouti Haïdara  
Rédacteur en chef : Mamadou Kouyaté

Conseiller de la rédaction : Seïdina Oumar Dicko

Rédacteur en chef adjoint : Youssouf Camara

Commerce, Industrie, Habitat : Youssouf Camara

Politique : Mohamed Haïdara (Chef de service)

Défense-Sécurité : Abdoulaye Diarra, Massiré Diop

Éducation : Abdoul Dembélé

Questions de genre, enfants et Sos, Santé : Ramata S. Kéita

Arts et Spectacles :

Jeunesse et Sports : Sory Ibrahima Coulibaly

Fonction publique, Emploi, Formation professionnelle : Falé Coulibaly

Agriculture, Elevage, pêche et environnement :

Faits divers : Oumar Barry

Webmaster-Informatique : Almamy Sy, Babacar Diedhiou

Directrice Administrative et Financière : Aïssatou Haïdara

Service commercial : Mme Yrango Fatoumata Diarra

Secrétariat : Mme Coulibaly Fatim Kéita

Impression - Distribution : Somapresse Sarl

SUITE À LA SITUATION SOCIOPOLITIQUE AGITÉE ET LES TUERIES QUI S'EN SONT SUIVIES

## L'association des Procureurs exhorte les magistrats à " l'impartialité " pour traquer les auteurs des crimes commis

*L'association malienne des procureurs et poursuivants (AMPP) dit déplorer les pertes en vie humaine, les blessés graves et les dégâts matériels survenus suite à l'exacerbation de la tension sociale. Et exhorte les magistrats à plus de responsabilité afin de traquer les auteurs des crimes commis.*

PAR **Abdoulaye DIARRA**

appelant le rôle crucial des procureurs et poursuivants dans la lutte contre l'impunité et dans la restauration de l'autorité de l'Etat, le président de ladite association, Cheick Mohamed Cherif Koné, les a encouragés à assumer leur responsabilité, avec " l'impartialité " requise dans la conduite de l'action publique répressive afin que les auteurs " des crimes et délits quels qu'ils soient et où qu'ils se trouveraient, en ré-

pondent devant la justice".

Les magistrats sont, en plus, appelés à " l'observation stricte de leur devoir de neutralité à l'égard de la chose ou du jeu politique ". Tout en réaffirmant leur attachement aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines, dont la " bonne gouvernance et la lutte contre l'impunité constituent les corollaires indispensables".

Partant du principe que "la principale victime de ces violences est le peuple innocent dont chaque protagoniste prétend défendre les intérêts "

l'AMPP appelle le Président de la République à trouver rapidement les voies et moyens de sortie de crise, au besoin en " renonçant provisoirement à certaines de ses prérogatives constitutionnelles ". Avant d'inviter incessamment les acteurs politiques notamment les protagonistes des deux camps " à la retenue, au sens du dialogue toujours constructif, de la responsabilité et du patriotisme ". Elle recommande l'élargissement des concertations et des débats sur les questions d'intérêt général à des responsables autres que politiques, ayant des expertises et compétences avérées, en les y impliquant davantage.

L'association des procureurs et poursuivants dit adhérer à l'idée largement ad-



**Le président de l'association des procureurs, Cheick Mohamed Cherif Koné**

mise de l'organisation d'élections partielles dans les circonscriptions où cela est nécessaire pour le bien de la démocratie. Estimant qu'il serait toutefois plus juste de mettre dans leurs droits les candidats ayant été recalés pour cause « d'erreur matérielle dans le calcul des voix obtenues », ce, au nom du droit à l'erreur reconnu à tout juge et à toute juridiction.

Sans occulter les griefs portés contre la Cour Constitutionnelle dont l'arrêt a parfois été présenté comme le détonateur de la crise, les procureurs se sont réjouis de " la courageuse décision, responsable et salutaire de la majorité de ses cinq membres " qui, dans le souci d'apaiser la tension, ont trouvé sage de rendre leur démission au nom de l'intérêt de la nation.

### QUERELLES INTERNES AU SEIN DE L'EIGS

## Un lieutenant du groupe abattu par ses propres combattants

*C'est une grosse perte que vient de subir l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) d'Adnan Abou AL-Walid Al-Sahraoui. L'un des chefs de ce groupe armé terroriste, répondant au nom de Malam Moussa, qui opérait au niveau de la bande frontalière reliant le Mali au Niger, a été abattu, il y a environ une semaine. Nos sources indiquent que ce sont ses propres combattants, mécontents de la gestion du butin de guerre, qui ont choisi de l'éliminer.*

PAR **Massiré DIOP**

à en croire les mêmes sources, l'intéressé était très apprécié par le commandement de l'EIGS. Il était, en partie, l'un des grands meneurs des récents succès enregistrés par ce groupe contre son rival, à savoir le GSIM d'Iyad Ag Ghali, dans la zone du Gourma malien. Bien que son nom à l'état civil semble peu connu, on le surnommait ElHadji Malam, Moussa Ingussa, Moussa Younes ou encore Malam Moussa. Il s'agit-là sûrement de noms d'emprunt ou de noms de guerre. Il a été abattu dans la localité malienne d'Ikla, située à environ 25 km au nord-ouest d'Inatès, au Niger, où une présence massive des éléments de l'EIGS a été signalée ces derniers temps.

Une source bien introduite estime que Malam Moussa en-



**Malam Moussa**

seignait le Coran à Ayourou, une localité située au Nord-ouest de la capitale nigérienne, Niamey, et proche de la frontière malienne. Une bande qui fait aussi partie de la fameuse " zone des trois frontières ", où la France compte renforcer sa présence

militaire pour mettre fin aux activités de l'EIGS, déclaré ennemi prioritaire, lors du sommet de Pau, en janvier dernier.

D'ailleurs, on est toujours dans l'attente, dans cette zone, du déploiement annoncé, depuis mercredi 15 juillet dernier, des premières unités de l'Opération " Takuba ", composée de forces spéciales de l'Union Européenne.

Nos sources ont précisé que Malam Moussa est originaire de cette zone, qu'il maîtrise au bout des doigts. Ce logisticien et formateur en engin explosif improvisé avait rejoint l'EIGS courant 2017/2018. Il a été abattu par ses propres combattants, dont son frère répondant au nom de Yakuba Younis, qui craignait d'être pris comme un complice. Les détracteurs de Malam Moussa critiquaient sa gestion du butin de guerre, notamment la répartition inégale du bétail enlevé lors des différents assauts.

Toutefois, selon les mêmes sources, l'assassinat de ce chef terroriste est loin de réduire la capacité de nuisance de l'EIGS. Ce groupe est d'ailleurs très actif ces derniers temps dans le Gourma malien, où il a même supplanté le GSIM, très diminué lui aussi par des conflits internes.

### Pluie diluvienne à Bamako



Les habitants de la capitale ont été agréablement surpris par les pluies diluviennes, bien à chaud dans leurs chaumières entre le petit matin d'hier jeudi 16 juillet et l'heure d'ouverture des bureaux. Mais, ils ont dû déchanter très vite une fois engagé sur les routes boueuses et inondées. En effet, pour les riverains de la Nationale 5, qui relie Bamako à Koulikoro, beaucoup ont été coincés à plusieurs niveaux par de véritables mares. Ainsi à la jonction de la Nationale 5 avec la bretelle dite de l'armée (en raison des statues dédiées à nos vaillants défenseurs par ATT), qui mène au troisième pont, un véritable fleuve s'est dressé devant les usagers créant des embouteillages monstres et de nombreuses pannes d'engins divers qui s'y sont engagés.

Il fût une époque (très lointaine maintenant) lorsque les Maires n'avaient pas pris goût à l'argent de la vente des parcelles, où l'on aurait vu les ouvriers de la mairie occupés à réduire les nuisances en dégagant les voies obstruées entre nos quartiers et le fleuve.

Il est vrai que cette époque était aussi celle des citoyens qui tenaient compte de leur environnement et s'enorgueillissaient de voir leur capitale propre et enviable : Bamako la coquette ! Une image révolue.

**D.S.O**

**Pour vous abonner à L'Indépendant ou y insérer vos annonces contactez les numéros suivants : 20 29 06 02 - 76 42 90 14 ou écrivez-nous à [lindependant2004@yahoo.fr](mailto:lindependant2004@yahoo.fr)**

MÉDIATION SOUS-RÉGIONALE POUR UNE SORTIE DE CRISE SOCIO-POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE

# - Désaccord persistant entre la Mission de la CEDEAO et le M5-RFP

## - Une ultime rencontre à trois (Mission-Majorité-M5) prévue ce vendredi

**A Bamako depuis mercredi soir, la Mission de la CEDEAO, conduite par l'ex-président nigérian, Goodluck Jonathan, a entamé, hier jeudi, ses séances de travail en vue de trouver une issue à la crise socio-politique et institutionnelle qui secoue le Mali. En désaccord persistant avec le M5-RFP, elle tentera, ce vendredi, une ultime rencontre commune, inédite et décisive avec le M5-RFP et la Majorité présidentielle.**



**Le chef de la délégation de la CEDEAO, Goodluck Jonathan**

**PAR** Moussa Sayon CAMARA

Cette seconde mission de médiation de la CEDEAO a, dès son arrivée à Bamako, débuté les consultations avec les différents acteurs de la crise malienne. Elle est conduite par l'ex-président nigérian Goodluck Jonathan et composée, entre autres, du ministre des Affaires Etrangères du Niger, du président de la Commission CEDEAO et des présidents des Cours constitutionnelles de pays membres de la CEDEAO.

Le Chef de la délégation a, dans la nuit du mercredi, ren-

contré l'imam Mahmoud Dicko, l'autorité morale du M5-RFP, à l'Hôtel Salam. Rien n'a filtré de cette rencontre nocturne. Goodluck Jonathan et les autres membres de sa délégation ont eu, hier jeudi, deux séances de travail avec les responsables du Mouvement du 5 juin.

La première, tenue dans la matinée, a été un échec, car les deux parties se sont quittées sans trouver de point d'accord. "Jusqu'à la mission n'a rien proposé. Elle estime qu'il est difficile de faire démissionner un président démocratiquement élu", a confié à L'Indépendant Cheick Oumar Sisso, le Coordinateur de EMK, à

sa sortie de la salle de réunion.

La délégation ouest-africaine avait "mis sur la table des négociations la formation d'un gouvernement consensuel d'union nationale" tandis que le M5-RFP insistait sur "les tueries du week-end dernier", en campant sur "la démission du président IBK et de son régime". "Nous allons voir avec eux ce qu'il y a lieu de faire mais pour le moment nous restons sur la position première du M5-RFP", nous a affirmé Mme Sy Kadiatou Sow de la Plateforme "Anw Ko Mali Dron". Toute chose qui prouve qu'il existe un persistant désaccord entre la CEDEAO et le M5-RFP.

Ce mouvement, qui réclame, depuis deux mois, le départ d'IBK et de son régime, avait, en effet, rejeté les recommandations formulées par la première mission de la CEDEAO, ayant séjourné à Bamako les 18, 19 et 20 juin derniers. Cette dernière avait recommandé le maintien des institutions de la République, l'organisation d'élections partielles dans les circonscriptions à problèmes, la mise en place d'un gouvernement consensuel d'union nationale et la relectu-

re des textes instituant la Cour Constitutionnelle.

Au vu de l'évolution de la situation, la CEDEAO est, aux dires de Mme Sy Kadiatou Sow, dans "l'esprit d'améliorer ses recommandations". Cette évolution concerne les récentes tueries des manifestants par balles réelles (11 morts et 150 blessés). Avant cette éventuelle amélioration, la mission campe, elle aussi, sur son souci de "préserver la stabilité du pays et la sous-région et le respect des institutions de la République".

Les partis de la Majorité présidentielle ont également rencontré, hier, la délégation communautaire. Ces formations politiques, soutenant les actions du président IBK, ont réaffirmé leur

disponibilité à trouver une solution à cette crise. Dr. Bocari Tréta, le président de l'EPM, a déclaré à la presse que son regroupement a évoqué avec les médiateurs "l'ensemble des questions qui divisent", mais sans divulguer le contenu des propositions. Ce président du RPM, parti présidentiel, mise beaucoup sur "une ultime rencontre" à trois (Mission de la CEDEAO-Majorité présidentielle-M5/RFP) qui devait, conformément au programme de la Mission, se tenir ce vendredi. "Nous serons mis en face à face avec le M5-RFP pour discuter...ensemble fils et filles du pays, nous mettrons le Mali au-dessus de tout pour une sortie de cette situation", a-t-il affirmé avec optimisme.

ISSA KAOU N'DJIM CLAQUE LA PORTE DES NÉGOCIATIONS

## "Je suis déçu que le vrai problème n'ait pas été posé"

"Si les coupables des tueries du 10 juillet ne sont pas arrêtés et déferés, je ne rentrerais dans aucune négociation... Je suis déçu de voir que le vrai problème n'a pas été posé" a déclaré, hier, Issa Kaou N'Djim, après avoir claqué la porte des pourparlers. Le Coordinateur de la CMAS, membre fondateur du M5-RFP, n'a pas apprécié l'ordre du jour proposé par la mission sous-régionale.

Selon lui, "le problème est connu qu'IBK doit partir mais venir nous parler de la formation d'un gouvernement et le maintien ou non à la Primature de Dr. Boubou Cissé est une insulte au peuple". Issa Kaou N'Djim, qui avait été interpellé puis relâché, après deux jours de détention, estime que "la CEDEAO ne propose rien" mais "se contente de sauver les Chefs d'Etat".

Il reproche à la délégation ouest-africaine d'avoir "mis de côté l'essentiel", qui est, selon lui, d'arrêter et d'emprisonner les auteurs des tueries du 10 juillet et de répondre aux aspirations du peuple: recouvrer la démocratie, la liberté et la justice.

Il estime que "toute autre dynamique, en dehors du changement dont le Mali a besoin, consiste à trahir le peuple". Il a précisé, à cet effet, que le M5 n'a pas renoncé à son objectif initial: la démission d'IBK et de son régime. Le mouvement sortira, rappelle-t-il, pour exiger ce que le peuple veut et pour l'identification des coupables des tueries. **M.S.C**

EN PRÉLUDE À SA RENCONTRE DE CE VENDREDI AVEC LA MISSION DE LA CEDEAO

# Le Collectif des députés "spoliés" exige la dissolution de l'Assemblée nationale ou la prise en compte de ses requêtes auprès de la Cour Constitutionnelle

**Après l'échec des négociations avec IBK, les candidats contestataires des résultats du second tour des dernières législatives rencontreront la mission de la CEDEAO conduite par l'ancien président nigérian, Goodluck Jonathan, ce vendredi à l'Hôtel Salam de Bamako, dans le cadre de la décriation de la crise sociopolitique au Mali. En prélude à ces échanges, les candidats malheureux, regroupés dans un collectif dénommé "Collectif des députés élus par le peuple et spoliés par la Cour constitutionnelle" ont élaboré un mémorandum qui fera l'objet de discussion.**

**PAR** Daouda SANGARE

dans ce mémorandum, le "Collectif des députés élus par le peuple et spoliés par la Cour constitutionnelle" rappelle à l'attention de la CEDEAO que dans l'optique du renouvellement de l'Assemblée nationale pour la sixième législature, le Mali a organisé des élections législatives dont le premier tour s'est déroulé le 29 mars et le second tour le 19 avril 2020. "Ces élections ont été entachées de beaucoup d'irrégularités et d'entorses aux règles régissant la bonne organisation des élections au Mali", indique-t-il dans le document.

Et d'ajouter: "... le tripatouillage des urnes, le renversement des voix accordées par l'administration et la non

prise en compte des requêtes par la Cour Constitutionnelle sont à la base des protestations". C'est pourquoi le collectif a indiqué dans le mémorandum les vingt circonscriptions électorales qu'il défend. Il s'agit des Communes I, V, et VI du district de Bamako, des régions de Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Bougouni, et des cercles de Kati, Bafoulabé, Nara, Macina, Djénné, Tenenkou, Koro, Youwarou, Douentza, Diré et Yélimané.

Ainsi, l'objectif du Collectif des députés victimes est "la dissolution de l'Assemblée nationale ou la prise en compte des plaintes et des requêtes déposées auprès de la Cour Constitutionnelle". Ces candidats malheureux rappellent aussi dans leur document les dysfonctionnements de plusieurs natures qui mettent

en péril la démocratie malienne si rien n'est fait. C'est dans ce contexte que le Collectif fait mention dans son mémorandum des différents contentieux, cas par cas, reflétant la réalité de chaque circonscription électorale. Il s'agit des cas des victimes du 1er tour, de cas des victimes de l'administration locale (préfets ou sous-préfets) et des cas des victimes de la Cour Constitutionnelle.

Selon le document, à ce niveau, il y a deux types de cas: "les candidats victorieux à l'issue des résultats provisoires proclamés par l'administration territoriale qui ont été inversés, à leur grande surprise, lors de la proclamation définitive par la Cour Constitutionnelle (des renversements de tendance au profit du parti au pouvoir) et les candidats dont les requêtes



**Certains membres du collectif**

n'ont pas été examinées ou mal examinées de tout par la Cour Constitutionnelle". Et de conclure: "Pourtant les mêmes requêtes ont été prises en compte au profit du parti au pouvoir".

Rappelons que le président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta avait proposé aux candidats contestataires des sièges dans le futur Sénat pour tenter d'apaiser le climat social. Cette proposition a largement été rejetée par les victimes de la Cour constitution-

nelle qui mettaient en avant leur position de principe. "Nous avons été reçus par le Président de la République (IBK) ce jour 7 juillet 2020, il nous a proposé en contre partie de nos sièges à l'Assemblée Nationale des postes au futur Sénat. Nous avons refusé en bloc cette offre présidentielle par respect aux milliers de Maliens qui ont voté pour nous. Nous luttons pour des principes et non des privilèges....", avait laissé entendre l'un des candidats contestataires.

REÇU HIER PAR LA MISSION DE MÉDIATION DE LA CEDEAO

# Aliou Boubacar Diallo réitère sa " solution politique " pour sortir rapidement de la crise

**Le président d'honneur de l'ADP-Maliba qui se veut «une force politique indépendante» de la majorité présidentielle et de l'opposition, a été reçu hier matin par la mission de la CEDEAO à l'hôtel Salam. Il y a plaidé « la solution politique» dont il pense qu'elle est à même de sortir rapidement le Mali de sa crise politique.**

Le président d'honneur de l'Alliance démocratique pour la paix (ADP-Mali) a été reçu, hier matin, par la mission de médiation de la CEDEAO dirigée par l'ancien président du Nigéria, Goodluck Jonathan.

L'occasion pour Aliou Boubacar Diallo de lui présenter de vive voix " la solution politique " qu'il préconise pour régler de " manière indépendante " le contentieux post-législatif à l'origine de la montée du thermomètre politique dans notre pays. Elle consiste à faire signer, le plus vite possible, par le président de la République Ibrahim Boubacar Kéïta, " un décret conférant les pleins pouvoirs à la mission de la CEDEAO, composée des présidents des Cours Constitutionnelles des différents pays, de sorte que la Cour de Justice de l'organisation, une fois saisie du dossier, rende un arrêt de novation qui annule et remplace l'arrêt du 30 avril 2020 de la défunte Cour Constitutionnelle du Mali ".

Aliou Boubacar Diallo se dit convaincu que " cette solution politique et pratique est appli-



**Aliou B. Diallo et l'ex-président du Nigéria, Goodluck Jonathan**

cable très rapidement ".

Concernant la future Cour Constitutionnelle à mettre en place après la dissolution de l'ancienne, le 11 juillet dernier, au lendemain du déclenchement de " la désobéissance civile " par le M5-RFP, le président d'honneur de l'ADP-Maliba considère que les neuf sages

qui devront la former doivent être choisis dans le cadre d'un processus éminemment consensuel. " Il y va de la crédibilité même de cette institution qui sera, tôt ou tard, sous les feux des projecteurs et, de fait, exposée à d'éventuelles contestations lors des scrutins à venir ", a-t-il souligné.

Aliou Boubacar Diallo a saisi l'opportunité de cette rencontre pour évoquer la proposition de sortie de crise que sa formation politique avait faite, le 18 juin dernier, lors d'une communication à l'Assemblée nationale. Ladite proposition se rapportait à " l'organisation d'élections partielles dans les circonscriptions à problème " et a été, au demeurant, reprise par la première mission de la CEDEAO qui a séjourné au Mali du 18 au 20 juin dernier. Cette proposition n'ayant pas été suivie par Ensemble pour le Mali (EPM) la majorité présidentielle qui a laissé la situation se dégrader au point de déboucher sur la confrontation de rue soldée par des morts et plus de 150 blessés (bilan officiel) l'ADP-Maliba a préféré s'en retirer. Et se positionner désormais comme " une sentinelle de la liberté et de la démocratie de manière indépendante

pour servir le Mali" selon les mots du président du parti Youba Ba.

Face aux émissaires venus d'Abuja, il a souligné par ailleurs " l'urgence d'une avancée concrète dans les enquêtes sur les événements qui se sont déroulés du 10 au 13 juillet dernier "

A sa sortie de cette séance d'échange avec les émissaires de la CEDEAO, il a déclaré " avoir senti que le Président Goodluck Jonathan a une réelle volonté de faire avancer les choses ainsi qu'un sens très élevé de sa mission ". Aussi, a-t-il tenu à le remercier vivement pour " son soutien aux efforts de stabilisation du Mali ".

Rappelons que Aliou Boubacar Diallo est une étoile montante dans le firmament politique malien : il était arrivé troisième à la présidentielle de juillet 2018 après IBK et Soumaïla Cissé. **S.H**

LE CADRE STRATÉGIQUE DE RÉFLEXION POUR LE CHANGEMENT (CSRC) L'A DÉCLARÉ HIER

## " La CEDEAO et la communauté internationale doivent s'armer de courage pour débarrasser le Mali d'IBK "

**La classe politique nationale n'a pas l'air d'apprécier la médiation de la mission de la CEDEAO venue pour tenter d'apaiser les tensions entre le Mouvement du 5 juin et le président de la République. Cette appréhension est due à la volonté des membres de cette haute institution de tout faire afin que IBK conserve son fauteuil présidentiel et les prérogatives y afférents. C'est dans cet esprit, que le Cadre stratégique de réflexion pour le changement (CSRC) composé du MJ5, de la COCIREM et des FERDI a adressé un message à la CEDEAO et à la communauté internationale.**

PAR Mohamed HAIDARA

Après avoir salué la présence de la CEDEAO et de la communauté internationale au Mali pour les solutions alternatives à la crise, le CSRC sollicite leur appui pour une transition politique sans IBK. " Ce faisant, la CEDEAO et la communauté internationale rendront un grand service au peuple Malien mais aussi à la sous-région pour sa stabilité " a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le CSRC souhaite que le débat soit fait entre Maliens et sous l'arbitrage des Maliens. " La CEDEAO et la communauté internationale doivent être un organe de consultation et non d'arbitrage " a-t-il averti. Avant de rassurer que la lutte du M5-RFP ne fait pas de différence entre la majorité et l'opposition et n'est pas dans un combat religieux. " Le M5-



**Le président du CSRC, Aboubacar Sidiki Fomba**

RFP envisage la refondation du Mali avec tout le peuple sans distinction de races ni d'ethnies. "

Pour finir, le CSRC dit fonder son espoir sur la CEDEAO et la communauté internationale pour qu'elles prennent leur courage à deux mains pour " débarrasser le Mali d'IBK. "

RÉCLAMANT LA DISSOLUTION ENTIÈRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Le parti APM Maliko invite " la CEDEAO et tous les autres acteurs au respect strict de notre Constitution "

**La mission de la CEDEAO, lors de sa précédente visite dans notre pays, avait proposé à IBK d'organiser des élections législatives partielles dans les circonscriptions électorales ayant fait l'objet de contestations. Apparemment, cette solution, qui va entraîner la dissolution d'une partie de l'Assemblée nationale, n'est pas du goût du parti Alliance pour le Mali (APM), qui la qualifie au passage d'anticonstitutionnelle.**

PAR Mohamed HAIDARA

Suite à l'adresse à la nation du Chef de l'Etat, en date du 11 Juillet 2020, le parti APM Maliko dit constater avec amertume que ce discours a été un nouveau rendez-vous manqué tant les vraies préoccupations du moment ont été ignorées et les solutions proposées insuffisantes. " Le parti note avec consternation une nouvelle violation flagrante de la constitution du Mali par le Chef de l'Etat et met en garde contre toute dissolution partielle de l'Assemblée Nationale ou la prise en compte des résultats provisoires de l'Admi-

nistration Territoriale " a-t-il prévenu.

Il poursuit qu' " un tel acte constitue une autre violation de notre Constitution, un mépris pour le Peuple malien et un attentat à la démocratie au Mali durement acquise dans le sang. "

Dans ce sillage, l'APM-Maliko souligne que la résolution de la question de l'Assemblée Nationale n'offre qu'une seule alternative, sa dissolution pure et simple, conformément à notre Constitution. Ce, parce que le premier et le second tour des élections législatives ont été validés par la Cour Constitutionnelle dont l'arrêt est sans recours.



**Le président de l'APM Maliko, Modibo Kadjoké**

Partant de ce constat, le parti rappelle que " ces élections ont été une honte pour notre démocratie dont le blason doit être redoré. Cette législature doit être interrompue par la dissolution de l'Assemblée Nationale, une prérogative constitutionnelle du Président de la République. "

Enfin, il invite " la CEDEAO et tous les autres acteurs au respect strict de notre Constitution. "

**DES ACTEURS DU SECTEUR MINIER SE FAMILIARISENT AVEC LES NOTIONS CLÉS**

# Objectif : obliger le gouvernement à divulguer les propriétaires réels des entreprises minières opérant au Mali avant le 31 décembre 2020.

*La Coalition malienne Publiez ce Que Vous payez (PCQVP-Mali) a organisé, les 15 et 16 juillet, à Bamako, un atelier de renforcement des capacités des acteurs du secteur minier, notamment ceux de la société civile, de la presse et des services techniques de l'Etat sur les concepts tels la Problématique de la propriété réelle, les enjeux dans la norme ITIE 2019 et outils MCAS et OGAS.*

**PAR** Youssouf CAMARA

La maîtrise de certains concepts liés au secteur minier est aujourd'hui indispensable pour les acteurs afin de mieux assumer leurs missions. C'est pourquoi PCQVP-Mali, en collaboration avec OSIWA, a organisé cette session de deux jours. Il ressort des termes de références dudit atelier que sans être un Eldorado, le Mali a toujours été perçu comme un pays à potentiel minier important, en témoigne une activité minière artisanale multiséculaire encore intense de nos jours.

Depuis les temps immémoriaux, de grandes quantités d'or étaient extraites du Bouré et du Bambou faisant la fierté des anciens empires du Mali.

A côté de cet orpaillage multiséculaire, l'exploitation industrielle de l'or a fait son apparition au Mali en 1984 avec l'ouverture de la première unité de production industrielle à Kalana exploitée par la SOGEMORK. Le Mali, actuellement compte onze mines d'or indus-

trielles en activité.

Cette industrialisation a outrance a amené le gouvernement à adhérer à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) le 2 août 2006 afin de promouvoir une meilleure gouvernance du secteur extractif et faire de ce secteur un levier de croissance durable pour l'économie nationale et un important facteur de réduction de la pauvreté.

Le Mali a été déclaré pays conforme aux règles de l'Initiative à compter du 29 août 2011 suite à une première validation. La seconde validation a commencé en 2016 et connaîtra son épilogue en décembre 2020.

Ainsi, dans l'Exigence (2.5, a) de la norme ITIE 2019, il est recommandé que les pays mettant en œuvre l'ITIE tiennent un registre public des propriétaires réels (propriété effective) des entreprises qui soumissionnent, opèrent, ou investissent dans les actifs extractifs, incluant l'identité de leur(s) propriétaire(s) réel(s) (PR), leur degré de participation et les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle des-



**Abdoul Wahab Diakité, président de PCQVP**

dités entreprises.

Ces informations devront être intégrées dans la documentation à déposer par les entreprises auprès des régulateurs des sociétés, des administrations boursières ou des organismes chargés de l'octroi de licences dans le secteur extractif.

Si ces informations sont déjà publiques, le rapport ITIE devra indiquer la manière d'y accéder. Et la norme indique au point c. qu' "à compter du 1er janvier 2020, il est exigé que les pays mettant en œuvre

priété réelle en vue de leur inclusion dans le rapport ITIE. " Ce qui n'est pas le cas au Mali aujourd'hui. Un projet de texte est en cours d'élaboration pour imposer ces nouvelles exigences aux investisseurs dans le secteur.

En attendant, les acteurs du secteur entendent se familiariser avec ces outils que sont MCAS et OGAS et la manière de conduire des recherches sur les licences octroyées au Mali. Ils doivent aussi maîtriser la notion de la propriété réelle, c'est à dire qui est la personne physique bénéficiaire des investissements.

A travers ces motions, ainsi que les enjeux de la norme ITIE 2019, ces acteurs seront capables de mettre la pression pour que le gouvernement prenne des mesures concrètes pour assurer la divulgation des propriétaires réels des entreprises minières opérant au Mali avant le 31 décembre 2020.

## LES DATES DES EXAMENS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 FIXÉES Les épreuves écrites du DEF et du BAC se tiendront en septembre

*Le ministère de l'Education Nationale a dévoilé, hier, les dates des différents examens de l'année scolaire 2019-2020. Les candidats du DEF vont faire face aux sujets écrits à partir du 7 septembre alors que ceux du BAC entreront dans la danse le 14 septembre.*

Les élèves maliens sont désormais fixés sur les dates officielles des examens. Le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique a fixé, hier jeudi, les dates des examens des Enseignements Fondamental, Normal, Secondaire Général, Technique et Professionnel au titre de l'année scolaire 2019-2020.

Ainsi, les épreuves anticipées du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF) débiteront à compter du 17 août alors que les épreuves écrites se dérouleront du 7 au 9 septembre.

Pour le Baccalauréat (BAC) Technique et professionnel, les épreuves anticipées sont prévues du 3 au 4 septembre. Quant aux épreuves écrites, elles se tiendront du 14 au 17 septembre.

Pour le Brevet de technicien (BT), les examens écrits auront lieu du 28 septembre au 2 octobre. Ils seront suivis des épreuves pratiques qui commenceront le 5 octobre. En ce qui concerne le BT Santé, les épreuves écrites auront lieu du 10 au 14 août tandis que les épreuves pratiques sont programmées du 17 au 30 août. Quant au BT Agropastoral, les épreuves écrites sont panifiées du 5 au 9 octobre.

S'agissant des examens pour l'Institut de Formation des Maîtres (IFM), les épreuves anticipées sont prévues du 1er au 12 septembre alors que les épreuves écrites se tiendront du 14 au 18 septembre.

Enfin, pour le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), les épreuves écrites sont fixées du 23 au 26 septembre. Les examens pratiques démarreront le 28 septembre. **Sory Ibrahima COULIBALY**



## OUVERTURE DES PORTES DE LA 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE L'ÉCOLE DE SLAM L'association de la jeunesse'art s'engage pour la vulgarisation du slam

*L'ouverture de cette 4ème édition est prévue, le lundi 20 juillet, au Lycée Ahmed Baba de Sébénicoro, en commune IV du district de Bamako. Pour la circonstance, l'Association jeunesse'art a procédé, le samedi 11 juillet dernier, au casting des postulants à la Bibliothèque nationale de Bamako.*



**Les responsables de Jeunesse'Art lors après le casting**

L'objectif de cette activité est la vulgarisation du slam et surtout ouvrir la porte à un grand nombre de jeunes pour devenir slameurs. Selon le Directeur de l'école du slam Amadou B Sissoko, c'est à travers le Programme STAR, piloté par Blomba, que cette 4e édition de l'école est financée par la coopération Suisse. Avec une restitution prévue le 15 septembre 2020. Mais, bien avant, la formation

se déroulera du 20 juillet au 21 Août, avec 30 personnes. Il ajoutera que la particularité de l'édition 2020 est l'intégration de la partie bambaraphone.

Rappelons que les critères de sélection des postulants étaient basés sur la maîtrise des langues (français, bambara), la diction, la culture générale et une connaissance du mouvement slam. **Hamadoun dit Baba Sanogo (Stagiaire)**

SELON UNE ÉTUDE DES CHERCHEURS ÉTASUNIENS

# Injecter des "nanoéponges" chez les malades pour stopper les infections !

Des chercheurs étasuniens avancent une méthode étonnante dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Plutôt que de viser la destruction du virus, il est question de leurrer ce dernier afin de le détourner des cellules humaines. Les scientifiques suggèrent donc l'injection de nanoéponges chez les patients Covid-19, un traitement qui serait rapide et efficace également pour d'autres maladies.

Une approche révolutionnaire, voici comment on pourrait qualifier le travail de l'ingénieur en nanotechnologies Liangfang Zhang. L'intéressé et son équipe de l'Université de San Diego (États-Unis) ont publié une étude dans la revue Nano Letters le 17 juin 2020. Il y est question de leurrer le coronavirus SARS-CoV-2 à

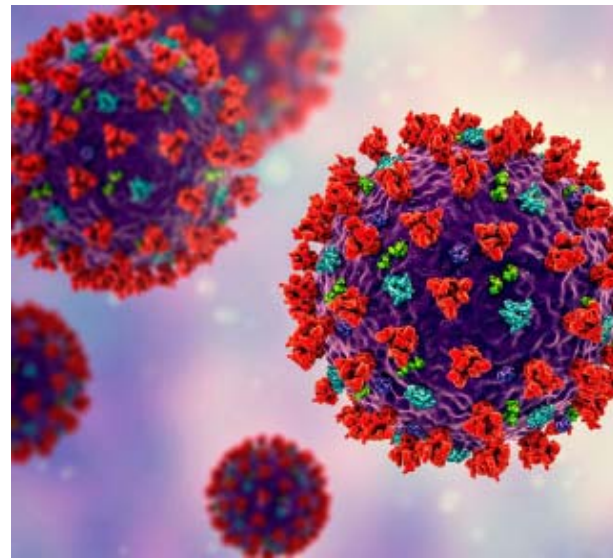
l'aide de "nanoéponges" faisant office de fausses cibles. L'objectif ? Détourner le virus des cellules humaines.

Selon Liangfang Zhang, lorsque le virus se lie aux nanoéponges, ce dernier perd de sa dangerosité. Ensuite, les cellules immunitaires se chargent de l'éliminer avant sa digestion. Ces nanoéponges sont dotées d'un

cœur en polymère enveloppé d'une membrane épithéliale extraite de cellules pulmonaires ou de cellules macrophages. Ces mêmes nanoéponges présentent donc également des récepteurs protéiques sur lesquels le virus peut se fixer.

### Des résultats plus qu'encourageants

Des tests réalisés en collaboration avec l'Université de Boston (États-Unis) sont sources d'espoir. À raison de 5 mg par litre, les nanoéponges ont inhibé l'activité du coronavirus à hauteur de 93 % dans le cas d'un cœur enveloppé dans une membrane de cellule pulmonaire. Il s'agissait ici de limiter



l'infection pulmonaire. Par ailleurs, les chercheurs ont obtenu un taux d'inhibition de 88 % concernant les nanoéponges dont le cœur était enveloppé dans une membrane de cellule macrophage. Ici, il était question de cibler les cas d'orage cytokinique engendrant une

réponse immunitaire qui dégénère en réaction inflammatoire violente. Or, dans les deux cas, le virus perd grandement de sa capacité à se lier et à infecter les cellules humaines.

Si cette méthode n'est qu'au stade expérimental, les cher-

cheurs ont déjà mûrement réfléchi aux moyens d'administrer le traitement. Il pourrait s'agir d'une injection directement dans les poumons (infection pulmonaire) ou en intraveineuse (orage cytokinique). Durant les prochains mois, les scientifiques réaliseront des tests sur des animaux. Le but sera d'apporter davantage de réponses quant à l'efficacité du traitement.

Les meneurs de l'étude évoquent également la possibilité que le traitement en question soit capable de soigner d'autres maladies virales ou bactériennes. Les chercheurs expliquent que les nanoéponges pourraient fonctionner de manière plus globale alors que les autres médicaments ou anticorps (vaccins) bloquent de manière spécifique l'infection ou la réplication d'un virus. **sciencepost.fr**

## AFRIQUE DU SUD

### Les hôpitaux dépassés par le nombre de patients covid-19

Dans certaines régions d'Afrique du Sud, le personnel médical se voit contraint de refuser des patients atteints de covid-19.

La cause ? Il n'y a pas assez de médecins et les équipements médicaux sont rares.

Le Dr Tobisa Fodo, médecin de l'unité de soins intensifs d'un hôpital de Port Elizabeth, a déclaré que son équipe n'avait pu accueillir qu'un quart des patients ayant besoin de traitement.

"C'est déchirant dans le sens où vous finissez par devoir dire non, vous et votre équipe, à la mère de quelqu'un, à la grand-mère de quelqu'un, au père de quelqu'un, à l'oncle de quelqu'un. Nous accepterons environ, peut-être les 25% des demandes"

Des centaines de personnes, décédées sans avoir reçu de soins médicaux, ont été enterrées dans un cimetière de la ville.

A ce jour, l'Afrique du Sud enregistre plus de 300 000 cas confirmés de coronavirus et 4 453 décès. **africanews.com**

## GUINÉE

### Reprise des vols internationaux à partir de ce vendredi

La Guinée va rouvrir progressivement à partir de ce vendredi ses frontières aériennes fermées à cause de la Covid-19, a annoncé le président Alpha Condé dans une allocution.

Le président guinéen a aussi annoncé une nouvelle réduction d'une heure du couvre-feu nocturne dans le Grand Conakry, qui sera imposé entre minuit et 4H00 au lieu de 23H00 et 4H00. Il avait été levé ailleurs.

"Les frontières aériennes vont connaître une réouverture progressive à partir du 17 juillet 2020, en fonction de la mise en

place des dispositions et procédures sanitaires retenues et conformément au principe de réciprocité entre les pays d'origine et de destination", a dit M. Condé, selon le texte de son intervention.

Il a dit constater "avec regret et amertume le relâchement" du respect des mesures barrières, comme le port du masque ou les restrictions sur les rassemblements.

Il a dit reconduire dans tout le pays pour 30 jours à partir de mercredi dernier l'état d'urgence conférant au gouvernement des pouvoirs spéciaux. Il n'a pas évoqué une réouverture des frontières terrestres et maritimes.

La Guinée a dénombré 6.276 cas de contamination et 38 décès, a-t-il dit.

Pauvre malgré d'importantes ressources naturelles, la Guinée fait partie de ces pays où l'état du système sanitaire suscite l'inquiétude face à la pandémie. **AFP**

**PREVISIONS METEO DU**  
**16 AU 17 JUILLET 2020**

**Légende**

- : Clair à peu nuageux
- : Nuageux à localement couvert
- : Orages avec pluies
- : Direction du vent

Tmax et Tmin: Températures maximale et minimale

**FIT** : Front Intertropical

Régions	Tmax	Tmin
Kayes	29	23
Koulikoro	29	23
Sikasso	28	21
Ségou	30	23
Mopti	33	24
Tombouctou	37	28
Gao	37	26
Kidal	38	28
Ménaka	34	25
Taoudénit	45	33

Le ciel sera nuageux à localement couvert sur l'ensemble du pays.

Le vent sera Sud-ouest d'intensité faible à modérée partout dans le pays.

La visibilité sera affectée (environs 8km) par la poussière en suspension dans les régions de Kidal et Taoudénit. Ailleurs, elle restera assez bonne.

Des activités pluvieuses interviendront localement au cours de l'après-midi ou la nuit et demain sur toute l'étendue du territoire national.

Les températures prévues sont en baisse par rapport aux valeurs observées.

**Prévision sur le District de Bamako et environs**

Le ciel sera nuageux à localement couvert.

Le vent sera de composante Sud-ouest d'intensité faible.

La visibilité sera assez bonne.

Des orages accompagnés de pluie se produiront au cours de l'après-midi ou la nuit et demain au cours de la journée.

Les températures (maximale et minimale) prévues pour la journée de demain sont respectivement de 27°C et 21°C.

Lever du soleil : 06h15mn  
Coucher du soleil : 19h00mn

**Lever et Coucher du Soleil**  
**Du 17-07-2020**

Kayes-----06:26 / 19:17 // Tombouctou-----05:48 / 18:47

Koulikoro-----06:13 / 18:59 // Gao-----05:57 / 18:24

Sikasso-----06:08 / 18:49 // Kidal-----05:28 / 18:32

Ségou-----06:07 / 18:54 // Ménaka-----05:28 / 18:24

Mopti-----05:57 / 18:48 // Taoudénit-----05:42 / 19:01

## L'évolution de la COVID-19 dans le monde hier jeudi 16 juillet

Pays/Lieu	Total cas	Total décès	Guéris
USA	3.642.907	140.460	1.646.933
Brésil	1.978.236	75.697	1.366.775
Inde	1.001.863	25.589	620.194
Russie	752.797	11.937	531.692
Afrique	644.974	14.012	333.971
Italie	243.506	34.997	196.016
Allemagne	201.281	9.148	186.400
France	173.304	30.120	78.820

*worldometers.info*

# L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BDM-SA, BREHIMA AMADOU HAÏDARA À FINANCIAL AFRIK " Avec la Covid-19, aucune PME n'a connu un arrêt de ligne de crédit ou d'accompagnement "

*Dans un entretien accordé à notre confrère Financial Afrik, l'Administrateur Directeur Général de la BDM-SA, Bréhima Amadou Haïdara fait le point de la situation de la banque en cette période de Covid-19. Selon lui, malgré cette pandémie, la banque a poursuivi son appui et son assistance aux PME maliennes et celles des pays où sont implantées ses filiales. Nous vous la proposons en intégralité.*

## La pandémie de Covid-19 a bouleversé le monde du point de vue économique et financière. Qu'en est-il de la BDM-SA ?

Nous vous remercions de nous avoir offert cette opportunité de nous exprimer dans vos colonnes dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. A l'entame, je voudrais souhaiter à toutes et à tous une bonne santé, à tous les malades prompt rétablissement et aux disparus un repos éternel de leur âme.

La pandémie du COVID-19 a effectivement affecté les pays sur les plans économique et financier. Ainsi, selon les informations, les économies industrialisées devraient enregistrer une récession en 2020. Quant à l'UEMOA, la croissance en 2020 devrait être à 2,2% contre une prévision initiale de 6,6%, soit une réduction de 4 points.

A la BDM-SA, les activités ont pu se maintenir grâce à la base d'activités déjà acquise, ayant servi de soupape. Cependant, nous demeurons très vigilants au regard du comportement incertain et souvent non prévisible de la pandémie de la COVID-19. Nous constatons que les économies et les business sont devenus une fonction étroite de l'évolution de la pandémie de la COVID-19.

## Comment l'institution bancaire dont vous êtes le Directeur Général ar-

## rive-t-elle à tirer son épingle du jeu ?

Nous demeurons réalistes et cherchons à accroître notre agilité face à cette incertitude. C'est ainsi que nous sommes à l'écoute des conditions économiques face à cette pandémie pour atténuer le stress subi par notre portefeuille de clients et nos partenaires durant cette période.

Nous avons adopté les recommandations et des orientations données par les autorités notamment le respect des mesures barrières pour freiner la propagation de la pandémie sur les plans endogène et exogène.

En plus, à travers un comité de crise, la banque a évalué les risques induits et prévisibles pour les atténuer et les nouvelles contraintes induites (Confinement partiel, fermeture des frontières nationales, discontinuité de la chaîne d'approvisionnement au plan national et sous régional). A la suite des analyses, il y a eu l'adoption des recommandations et actions visant à renforcer l'agilité de la banque tout en contenant les risques. Il s'agit des actes relatifs à la :

- Flexibilité des horaires de travail prenant en compte principalement les priorités commerciales et sanitaires,
- Dotation adéquate en liquidité de la banque pilotée par un comité ALM (Comité de Gestion Actif- Passif),
- Maîtrise des charges,



● Promotion des produits digitaux, etc.

En outre, nous avons salué et tiré profit des mesures d'accompagnement de la BCEAO. Parmi ces mesures, nous pouvons citer : la baisse des taux de refinancement aux guichets de la Banque Centrale, l'émission des BONS- COVID par les États assortie des facilités de mobilisation à la Banque Centrale. C'est l'occasion de remercier Monsieur le Gouverneur de la BCEAO et toute son équipe pour les efforts d'anticipation adoptés face à cette crise.

Grâce à ces mesures et aux initiatives stratégiques internes, la banque a poursuivi son accompagnement de tous les segments de sa clientèle. C'est ainsi

que, nous avons tenu à ne pas choquer notre clientèle par un arrêt brutal de son accompagnement. A l'inverse, nos clients ont pu bénéficier de notre accompagnement pour assurer le fonctionnement de leur exploitation.

## En cette période de pandémie de Covid-19, les PME sont confrontées à d'énormes difficultés. Quelles ont été les actions de la BDM-SA en guise de soutien en leur faveur ?

En direction des PME, nos actions ont consisté à renforcer notre intervention. En effet, aucune PME n'a connu un arrêt de ligne de crédit ou d'accompagnement.

En outre, un accent particulier a été mis sur les services par les canaux digitaux et les GAB notamment à travers les nouveaux produits mis en place. Ces derniers vous permettent pratiquement toutes les opérations en ligne : consultation de solde, virements bancaires, règlements des factures d'eau et d'électricité, versements et retraits espèces au GAB.

Pratiquement, nous avons pu maintenir le fonctionnement normal avec tous les segments de la clientèle.

## Nous avons appris que dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, vous accordez un soutien de taille aux PME. Quelles sont les raisons de ce soutien ? Ce geste plus que salubre fait-il partie de vos actions ?

Effectivement, ce geste salubre fait partie de nos actions de tous les jours.

Nous accordons une attention particulière aux PME, particulièrement en cette période difficile de la pandémie de la COVID-19. Ceci est une trajectoire déjà empreinte dans notre Plan de Développement à Moyen Terme 2018-2020 à travers son 4ème axe stratégique : le développement du financement des PME/PMI et des particuliers. Les PME constituent des maillons importants de l'économie. Leur accompagnement durant cette période est essentiel pour la satisfaction des besoins de la population. En outre, le soutien des PME est un gage de maintien des emplois et de la stabilité socio-économique dans cette période difficile.

## Quelles sont les modalités pour obtenir ces soutiens en cette période de Covid-19

Les conditions d'obtention de ces soutiens ont été facilitées par la communication digitale.

Tous les points de vente de la banque peuvent recevoir l'expression de vos besoins bancaires. L'assurance est qu'aucun service n'a été réduit ou supprimé et les facilités que nous offrons se sont améliorées et amplifiées. Nous continuons à nous approcher à tous les segments de la clientèle et à améliorer la qualité de l'accueil et des services avec l'ouverture de nouveaux points de vente et le relooking des agences.

Toutes nos offres de produits et services financiers ont été réadaptées au contexte de la COVID-19 dans le cadre de la recherche d'une grande agilité de la banque. Le site web de la BDM, [www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com) est un portail privilégié d'accès à nos offres de produits et services. Des applications ont été développées pour offrir de meilleurs services à la clientèle.

## Peut-on avoir une idée du nombre d'entreprises bénéficiaires de ces soutiens ? Le montant total ?

A ce jour, plusieurs de nos clients ont bénéficié pour de financements significatifs. Le moment venu, nous ferons le point et les données seront rendues publiques.

Nous vous remercions.

## CLASSEMENT DES « 30 BANQUES AFRICAINES À FORT IMPACT » PAR FINANCIAL AFRIK La BDM-SA, seule banque malienne classée 26<sup>ème</sup>

*Le groupe Banque de développement du Mali (BDM-SA) se positionne dans le top 30 des banques africaines, selon le classement du magazine économique africain Financial Afrik. Cette revue, se fondant sur les indicateurs de performances des différents groupes bancaires du continent, classe la BDM-SA en 26ème position, soit la seule banque de notre pays présente dans ce classement annuel qui est à sa 3ème édition.*



**d**ans son édition datée d'hier jeudi 16 juillet, le magazine économique africain Financial Afrik a dressé un classement des 30 banques africaines à fort impact régional. Cette troisième

édition du genre fait ressortir une compétition entre les banques du continent à partir des données obtenues en épluchant des interviews, des correspondances, des rapports annuels, des notes de recherche et le con-

cours précieux des acteurs de la profession.

Comme lors de toutes les précédentes, il démontre une prédominance des banques de trois puissances économiques que sont l'Afrique du Sud (dont Standart bank et First Rand Group occupe les deux premières places), le Maroc avec notamment Attijariwafa bank et le Nigeria avec Zenit Bank et Firt Bank.

Derrière, l'Egypte en prochain challenger, l'Algérie en géante endormie et le magma de l'UEMOA où est basée Ecobank, la plus grande panafricaine par le nombre de pays de présence, se positionnent. Au-delà de ce tableau, il est à remarquer d'une part la poursuite du retrait des grands groupes bancaires anglais et français et, en un phénomène de vases communicants, la montée en force des champions régionaux.

Ainsi, au niveau du Mali, la première banque du pays, la BDM-SA pointe à la 26ème position. La banque présente des

indicateurs de performances très satisfaisants. En effet, elle a bouclé l'exercice 2019 avec un total de bilan de plus de 1 179 milliards de FCFA, un produit net bancaire (PNB) de plus de 52 milliards de FCFA et un dépôt de la clientèle de l'ordre de près de 730 milliards de FCFA. Avec des résultats qui le placent en tête du secteur bancaire malien, elle est le seul établissement de notre pays à figurer ainsi dans ce top «30 des banques africaines à fort impact».

Cette présence confirme la dynamique de conquête de la sous-région affichée par le directeur de la Banque de Développement du Mali qui, depuis plusieurs années, s'est engagée dans une stratégie d'extension de ses activités ayant conduit à la création de filiales en Guinée Bissau (BDU Bissau) en Côte d'Ivoire (BDU-CI) au Burkina Faso (BDU-BF). Récemment, le groupe bancaire a obtenu l'autorisation d'ouvrir de nouvelles filiales dans d'autres pays de la sous-région. **Y. CAMARA**



## UN GESTE HUMANITAIRE À L'ENDROIT DE L'ORPHELINAT SAINT JOSEPH DE KARANGASSO

### La BNDA offre 5 millions de FCFA aux pensionnaires privés de leur marraine Sœur Gloria Cecilia depuis 3 ans

L'établissement bancaire a donné la somme de 5 millions de FCFA à l'orphelinat qui éprouve de grosses difficultés depuis l'enlèvement de sœur Gloria Cecilia, en février 2017.

Après avoir apporté son soutien, le mardi 7 juillet, à la Pouponnière 1 de Niamakoro par le parrainage d'une dizaine d'orphelins à hauteur de 3 millions de nos francs, la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) a fait parler son cœur encore en faveur de l'orphelinat Saint Joseph de Karangasso, commune rurale de Nafanga, dans le cercle de Koutiala. En effet, elle a mis à sa disposition 5 millions de FCFA en guise de soutien à ses pensionnaires.

La cérémonie de remise du chèque a eu lieu, dans une atmosphère bon enfant, le jeudi 9 juillet, dans l'enceinte de l'établissement, en présence des autorités administratives, politiques et coutumières de Koutiala et, bien sûr, des responsables de la

BNDA. Elle était présidée par le 2ème adjoint au Préfet de Koutiala, M. Cheick Mahamadou Sylla. La BNDA répondait ainsi favorablement à la demande du Service local de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille de Koutiala, à travers sa première responsable, Mme Koné Kadiatou Koné.

Les autorités administratives, politiques, coutumières et religieuses ainsi que les heureux bénéficiaires ont salué en chœur le geste de très haute portée humanitaire et patriotique de la BNDA. Ils ont formulé le vœu qu'il puisse inspirer d'autres structures pour l'épanouissement des pensionnaires de l'orphelinat.

Le Directeur commercial et du Marketing adjoint de la BNDA, M. Lassine Coulibaly, représentant le Directeur général,



Une vue de la cérémonie remise du chèque symbolique aux responsables de l'orphelinat

a rappelé l'engagement citoyen de la banque avant d'exprimer toute la solidarité de celle-ci pour l'orphelinat et les enfants qu'il abrite. " Les enfants de cet orphelinat, pourraient devenir de hauts responsables de ce pays un jour à condition de leur apporter l'aide et l'assistance requises ", a-t-il relevé d'où son

appel aux autres entreprises ou personnes de bonne volonté à faire œuvre utile en apportant leur aide à l'orphelinat.

Né de la volonté des Sœurs franciscaines de Marie Immaculée en vue de répondre à un besoin urgent, à savoir la prise en charge des enfants ayant perdu leur mère pendant ou quelque

temps après l'accouchement, l'orphelinat Saint Joseph de Karangasso a ouvert le 18 octobre 2008 avec dix pensionnaires. En 2020, soit douze années d'existence, il a accueilli et entretenu 118 enfants du Mali, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire.

CCOM BNDA avec AMAP KOUTIALA

## ATELIER EN LIGNE DU PROJET DE GOUVERNANCE DU SECTEUR DES MINES DE LA BANQUE MONDIALE

### «Faire une revue de mise en œuvre des activités entamées depuis le démarrage du projet»

Les acteurs étatiques et ceux impliqués (les associations) dans le secteur minier ainsi que l'équipe Mine de la Banque Mondiale ont partagé des informations sur l'état d'avancement du Projet de Gouvernance du Secteur des Mines (PGSM) à travers une visioconférence. C'était au cours d'un atelier de deux jours, tenu du 15 au 16 juillet, au ministère des Mines et du Pétrole.



Le Conseiller technique, Lassana Guindo (à droite) et le Coordinateur du PGSM, Hamara Touré.

gouvernance" et "L'exploitation artisanale à petite échelle".

Le premier jour des travaux s'est focalisé sur "L'exploitation artisanale à petite échelle", lequel a regroupé quelques acteurs de l'orpaillage, les associations féminines, l'Initiative pour la transparence des sociétés extractives (ITIE) et les acteurs étatiques. Le second jour, a porté sur "La Géoscience et la bonne gouvernance minière au Mali

dans le cadre du PGSM". Il a regroupé exclusivement les acteurs étatiques (Direction Nationale de la Géologie et des Mines, l'Institut National de Géologie du Mali, le Cabinet du ministère ainsi que les différents conseillers techniques.

#### Accompagnement du secteur minier au Mali

A l'entame des travaux, le Coordinateur du PGSM, Hamara Touré a présenté le dé-

roulé du programme et aussi présenté le projet globalement.

Pour sa part, Tahirou Kalam, Chargé des Mines et de la gouvernance minière au niveau du Bureau de la Banque Mondiale au Mali a présenté la Géoscience et bonne gouvernance.

Dans son intervention, le Directeur régional du département mine pour l'Afrique, Christopher Sheldon a placé le secteur minier dans son contexte et mis l'accent sur la disponibilité de la Banque Mondiale a accompagné le secteur minier au Mali pour qu'il soit plus rentable afin que chacun y gagne. " Je suis prêt à accompagner l'amélioration du secteur minier ", a-t-il dit. Il a souhaité mettre en place un volet de renforcement des capacités de l'administration d'une manière générale, mais également les collectivités, les associations, notamment les associations féminines qui opèrent dans le secteur minier.

Quant au Conseiller technique, Lassana Guindo, Point focal Chargé du projet gouvernance minière au département des Mines et du Pétrole, il a, d'emblée, indiqué que c'est une chance pour nous d'avoir ce projet. Le secteur minier compte pour environ plus de 20% dans le budget d'Etat. Malgré cette contribution, en retour, il bénéficie de très peu de financement.

C'est ce qui nous a poussé à démarcher les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en faisant une proposition de projet qui a eu l'assentiment de nos partenaires et qu'ils ont financé à hauteur de 40 millions de dollars". Il dira qu'il est structuré autour de trois grandes sous-composantes que sont : de nouvelles données de géosciences, la bonne gouvernance minière et le développement communautaire.

Lassana Guindo d'annoncer que ce projet a pour objectif d'augmenter la contribution du secteur minier dans l'économie du Mali et de lutter contre la pauvreté.

#### Des résultats déjà appréciés

A l'en croire, la Covid-19 n'a pas beaucoup impacté sur le projet mais c'est au niveau des voyages d'études, des échanges d'expériences qu'il a impacté. Avec la fermeture des frontières " nous avons pris de retard à cause de cela, sinon le projet suit son cours normal ", a-t-il précisé.

Auparavant, le Secrétaire général du ministère des Mines et du Pétrole, Soussourou Dembélé a soutenu que son département apprécie les résultats obtenus en peu de temps (environ six mois). Ils sont, entre autres, l'étude stratégique socio-environnementale pour les secteurs minier et pétrolier, le lancement des études importantes dans le cadre des géosciences, notamment la cartographie à 1/50 000 et 1/200 000 afin de couvrir tout le territoire national, la géophysique aéroportée et la préparation de la base de données géologique. Aussi, le lancement des appels d'offres pour le rééquipement de la DNGM, le PDRM, notamment le laboratoire ainsi que la mise à disposition des équipements de connexion numérique à l'ITIE et au cabinet du ministère. Enfin, le renforcement des capacités opérationnelles des associations féminines dans le cadre de la Covid-19. " Notre attente est grande dans le cadre de l'amélioration de la gestion globale du secteur et le renforcement des capacités de l'administration minière ", le Secrétaire général Dembélé dit, avant de remercier la Banque Mondiale pour son soutien et son accompagnement constant du projet.

Falé COULIBALY



## ASSURANCES LAFIA SA

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE LES ASSURANCES LAFIA S.A.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Les Assurances LAFIA SA, réuni en sa 86<sup>e</sup> session, le jeudi 16 juillet 2020 au siège de la société, a procédé à la désignation de Monsieur Boubacar DJIGUE, au poste de Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Amadou DJIGUE.

En conséquence le Président du Conseil d'Administration informe ses partenaires et le public que Monsieur Amadou DJIGUE ne pourrait plus engager la compagnie à compter de ce jour 16 juillet 2020.

Tout acte engagé par ce dernier au nom de la compagnie d'Assurances LAFIA S.A. sera nul et de nul effet.

Comptant sur votre bonne compréhension, la Société Assurances LAFIA SA sait pouvoir compter sur votre habituelle disponibilité.

**Bamako, le 16 juillet 2020**

**Monsieur Boubacar DJIGUE**

**Président du Conseil d'Administration LAFIA SA**

# Indépendant

## TARIFS DES INSERTIONS PUBLICITAIRES

### ANNONCES NOIR ET BLANC (Documents fournis)

1 Page	250 000 Fcfa
1/2 Page	150 000 Fcfa
1/4 Page	100 000 Fcfa
1/6 Page	50 000 Fcfa
1/8 Page	30 000 Fcfa

### ANNONCES COULEURS

1 Page entière avec photos	400 000 Fcfa
1/2 Page avec photos	200 000 Fcfa

### PUBLI-REPORTAGE (Couleurs avec photos)

1 Page	450 000 Fcfa
1/2 Page	350 000 Fcfa
1/3 Page	250 000 Fcfa

### BANDEAU À LA UNE

Prix unitaire	100 000 Fcfa
---------------	--------------



## SOCIÉTÉ MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE (SOMAGEP-SA)

### Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

#### SOMAGEP-SA DAOO N° : 2020/017/DAS du 14 juillet 2020

Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin des Marchés Publics N°113 du 15 novembre 2019.

1. La SOMAGEP-SA dispose de fonds afin de financer l'achat de moyens de locomotion pour ses agents, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la livraison de véhicules.

2. La SOMAGEP-SA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de véhicules en trois (03) lots :

- **Lot 1** : Fourniture de six (06) véhicules pickup 4X4 double cabine;
- **Lot 2** : Fourniture de douze (12) véhicules pickup 4X4 simple cabine ;
- **Lot 3** : Fourniture de trois (03) véhicules 4x4 station wagon BVA.

Un soumissionnaire peut postuler pour un ou l'ensemble des lots.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50 et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après, de 8 heures à 16 heures :

Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable SA  
Direction des Achats et des Stocks, BP : E 708 Bamako Rue 41, Djicoroni Troukabougou, Bamako, République du Mali,

Tel : (+223) 20 70 41 15 / (+223) 20 22 40 30 Fax : (+223) 20 22 55 80.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- ✓ Le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années (2016, 2017, 2018) doit être

d'au moins :

- o Cent vingt millions de francs CFA (120 000 000 FCFA) pour le lot 1 ;

- o Cent cinquante millions de francs CFA (150 000 000 FCFA) pour le lot 2 ;

- o Soixante millions de francs CFA (60 000 000 FCFA) pour le lot 3.

- ✓ l'exécution d'au moins un marché similaire de fournitures de véhicules durant les cinq (05) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018, 2019). La documentation comportera les attestations de bonne exécution, le cas échéant les éventuels contrats en cours d'exécution, les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants émanant d'organismes publics ou para publics ou internationaux ;

Les entreprises nouvellement créées doivent fournir une attestation de ligne de crédit ou de disponibilité de fonds d'au moins :

- o Quatre-vingt-dix millions de francs CFA (90.000.000 FCFA) pour le lot 1 ;

- o Quatre-vingt millions de francs CFA (80.000.000 FCFA) pour le lot 2 ;

- o Cinquante millions de francs CFA (50.000.000 FCFA) pour le lot 3.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 150 000 FCFA à l'adresse mentionnée ci-après

Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable SA  
Caisse de la Direction Générale, BP : E 708 Bamako Rue 41, Djicoroni Troukabougou, Bamako, République du Mali,

Tel : (+223) 20 22 40 30 Fax : (+223) 20 22 55 80.  
La méthode de paiement sera le paiement comp-

tant (espèces) ou par chèque certifié.

Le Dossier d'Appel à la Concurrence sera adressé par courrier électronique ou remis sur place sur support papier.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au plus tard le **10 août 2020** :

Siège de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable SA (SOMAGEP-SA)

Secrétariat Direction des Achats et des Stocks  
Rez de chaussée BP : E 708 Bamako Rue 41, Djicoroni Troukabougou, Bamako.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, conformément à l'article 69 du Code des marchés publics, d'un montant respectif de :

- Deux millions cinq cent mille de francs CFA (2 500 000 FCFA) pour le lot 1 ;

- Trois millions de francs CFA (3 000 000 FCFA) pour le lot 2;

- Un million neuf cent cinquante mille francs CFA (1 950 000 FCFA) pour le lot 3.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10 août 2020 à 10 heures** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction Générale de la SOMAGEP-SA, sise Rue 41, Djicoroni Troukabougou, Bamako.

**Le Directeur Général**  
**Boubacar KANE**  
**Chevalier de l'Ordre National**

# PROJET DE GOUVERNANCE DU SECTEUR DES MINES (PGSM)

## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°07/2020-PGSM-MMP

### RECRUTEMENT D'UN BUREAU DE CONSULTANTS POUR LA DEFINITION D'UN MODELE DE DONNEES GEO SCIENTIFIQUES EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA BASE NATIONALE DES DONNEES GEOLOGIQUES DU MALI

**Pays : Mali**

**No de CREDIT : 6447-ML**

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) et se propose d'effectuer les paiements au titre du contrat de services de consultant relatif à la " définition d'un modèle de données Géo Scientifiques en vue de l'Amélioration de la Base Nationale des Données Géologiques du Mali. "

Il s'agit pour ce faire, de mettre en place un système organisé dans lequel les géo-données pourront être hébergées, utilisées et exportées, mais servir également d'outil pour faciliter la production et le stockage des données et des informations géologiques détaillées.

L'objectif de cette étude est de permettre à la Direction Nationale de la Géologie et des Mines du Mali d'être dotée d'infrastructures performantes et d'un modèle amélioré de base de données géologiques et minières servant à la constitution de la Base Nationale des Données Géologiques du Mali (BNDG).

Le Projet de Gouvernance du Secteur des Mines (PGSM) est chargé de la mise en œuvre de cette étude sous la tutelle du Ministère des Mines et du Pétrole du Mali.

Pour rappel, il est important de noter que la présente étude doit prendre en compte et incorporer les données de levé géophysique aéroportée et les travaux de cartographie géologique qui seront obtenues à partir des projets de cartographie des zones minières de Mali Ouest et Sud aux échelles 1/500.000 et 1.200.000 ci-dessous.

En d'autres termes, la présente étude devra traiter et intégrer l'ensemble des données (géologiques, cartographiques, minières, gîtologiques, structurales, métallogéniques, etc...), qui seront recueillies à partir des études thématiques ci-dessous actuellement en cours, à savoir :

- **TdR- A2.-** Réalisation d'une campagne géophysique aéroportée (Magnétométrie, Radiométrie et EM) sur les zones Ouest et Sud du Mali (sélection du bureau en cours) ;

- **TdR- A3.-** Réalisation d'une campagne de cartographie géologique de six degrés carrés de la zone Ouest du Mali à l'échelle 1 : 50 000 (sélection du bureau en cours) ;

- **TdR- A4.-** Réalisation d'une campagne de cartographie géologique de quatre degrés carrés de la zone Ouest du Mali à l'échelle 1 : 200 000 (Préparation de la Manifestation d'Intérêt) ;

- **TdR- A5.-** Réalisation d'une campagne de cartographie géologique de trois degrés carrés de la zone Sud du Mali à l'échelle 1 : 200 000 (Préparation de la Manifestation d'Intérêt)

- **TdR- A6.-** Développement d'une étude sur la " prospectivité et le potentiel minéral des zones-cibles (Validation/Consolidation des TdR en cours) ;

- **TdR- A7.-** Développement d'un appui technique pour mieux définir les zones d'intérêt artisanal pour la promotion de l'orpaillage et l'exploitation minière à petite échelle (Validation/Consolidation des TdR en cours).

Le Projet de Gouvernance du Secteur des Mines (PGSM) invite les bureaux de consultants admissibles à manifester leur intérêt pour réaliser les services décrits ci-dessus.

**Les critères de sélection pour l'établissement de la liste restreinte de consultants sont, entre autres :**

- avoir une expérience générale d'au moins dix ans (10) dans le domaine de la géologie, des mines, de la cartographie géologique de la télédétection, etc... ;

- avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (05) dans l'élaboration des bases des données géologiques, analyse et interprétation des données géophysiques aéroportée ; la télédétection et les systèmes d'information géographique (SIG) ;

- Avoir réalisé, en tant que consultant principal, au moins un (01) projet de nature et de complexité comparable relatif à l'élaboration d'une base de données géologiques ou géo scientifiques ;

- Avoir une expertise avérée dans la création et le développement des bases de données, incluant l'utilisation des formats des géo-données avec une expérience directe de traitement des données géo-scientifiques ;

- disposer d'un personnel clé, comprenant au minimum les spécialistes suivants (non exhaustifs) :

- o Un Ingénieur géomaticien, spécialisé en télédétection et système d'information géographique (SIG) ;

- o Un Ingénieur cartographe, spécialisé en système d'information géographique (SIG) et cartographie ;

- o Un Ingénieur géologue, spécialiste en géochimie, en géologie ou en minéralogie ;

- o Un Expert administrateur et programmeur des bases des données géo-spatiales.

Pour les procédures de pré qualification, les bureaux de consultants devront :

- avoir un calibre international, une réputation confirmée et disposer d'une connaissance profonde de la géologie et des ressources minérales de l'Afrique de l'Ouest, ou, le cas échéant, d'un pays ayant un contexte géologique et minier semblable à celui du Mali ;

- avoir une solide expérience dans différents domaines de traitement et d'analyse des bases de données géologiques et géo scientifiques et être très familiarisés avec le développement et la structuration des informations SIG ;

- être spécialisés dans l'analyse du territoire avec une expérience prouvée dans la réalisation des travaux de cartographie, télédétection et une bonne connaissance des systèmes d'information géographique (SIG) ;

- fournir :

- o les manifestations d'intérêt ainsi que leurs références techniques documentaires en français ;

- o les pièces à conviction : copies des pages de signature des contrats, attestations de bonne fin ; PV de réception ou toutes autres pièces pouvant justifier l'expertise du bureau ;

- o un récapitulatif et une brève description des prestations similaires réalisées.

#### LIEU D'EXECUTION

La base des données géologiques nationales sera installée à la Direction Nationale de la Géologie et des Mines à Bamako avec des possibilités de consultation à partir des postes qui seront installés dans les Directions Régionales de la Géologie et des Mines de Kayes et de Sikasso.

#### DUREE DE LA CONSULTATION

La durée prévue pour la réalisation de la présente mission est de Six (6) mois.

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III relatives aux Services de Consultants et au conflit d'intérêts du nouveau Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016 révisé en Novembre 2017 et Août 2018 de la Banque mondiale sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Pour la présente consultation, un même candidat ne peut appartenir à plus d'un groupement (ou de sous-traitant) présentant une réponse.

**Le transfert de connaissance et le partage d'expertise étant des aspects importants dans le cadre de la présente mission, le partenariat du bureau de consultants avec une firme malienne sera un atout avantageux qui sera pris en compte dans les procédures de sélection.**

Un consultant sera recruté selon la méthode " Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) ", telle que décrite dans le nouveau Règlement de Passation des Marchés.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la demande par courriel et/ou retirer les TDR à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de **09Heures 00 mn à 14 heures 00 mn du lundi au jeudi et le vendredi de 09 heures 00 mn à 12 heures 00 mn.**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou adressées à l'adresse ci-dessous par porteur ou par courrier électronique, au plus tard **le 05 Août 2020 à 09 h 00 à Mr Hamara TOURE, Coordinateur**

**Quartier Hamdallaye ACI 2000-Bamako, Immeuble du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) 3ème étage, face au Gouvernorat de District de Bamako. Tél : 00223 76 12 41 61**

**A l'attention de Mr. Bakary DOUMBIA, Spécialiste en Passation des Marchés/PGSM**

**Contacts E-mail : pgouvernance@gmail.com; doumabou24@gmail.com.**

## LOIS DU JEU DU FOOTBALL

### La modification apportée sur le nombre de remplacements étendue à 2021

La mesure temporaire relative au nombre de remplacements dans le football reste en vigueur jusqu'en 2021. L'International Football Association Board (IFAB) a annoncé, mercredi, que la modification intervenue dans les lois du Jeu sur les remplacements est étendue à la saison prochaine.

**PAR** Sory Ibrahima COULIBALY

En d'autres termes, lors d'un match, les équipes auront toujours la possibilité d'effectuer 5 remplacements. " Le Conseil

d'Administration de l'IFAB a étendu cette possibilité aux compétitions devant se terminer avant le 31 juillet 2021 et aux compétitions internationales prévues en juillet-août 2021 ", a

indiqué l'instance garante des règles du jeu du football.

Rappelons que cette mesure temporaire, prise en mai dernier, visait principalement à atténuer les effets sur le bien-

être des joueurs sur une période resserrée et dans des conditions climatiques inhabituelles à cause de la Covid-19. " L'analyse récente a montré que les raisons ayant conduit à la mise en place de cette mesure temporaire s'appliquent tout autant à l'année 2021, où les joueurs devront composer avec

plusieurs difficultés ", a ajouté la FIFA.

Avant de préciser que " la décision d'appliquer ou non

cet amendement temporaire incombe exclusivement à chaque organisateur de compétition ".

## TRANSFERT

### Mamadou Tounkara débarque à Guimarães



Le jeune footballeur franco-malien Mamadou Tounkara (18 ans) quitte la France pour rejoindre le Portugal. Le désormais ancien sociétaire de la Jeanne d'Arc de Drancy a signé un contrat professionnel de trois ans avec le Vitoria Guimarães, un club de 1ère division portugaise. **SIC**

## VIE DE NOS EXPATRIÉS

### Maréga s'arroge son deuxième titre de champion du Portugal



Et de deux trophées de champion du Portugal pour Moussa Maréga. En effet, le FC Porto de l'international malien s'est imposé, mercredi, devant le Sporting (2-0) à l'occasion de la 32e journée du championnat. Cela, grâce à des réalisations du portugais Danilo Pereira (64e) et de l'attaquant malien Moussa Maréga (90e+1). Ce dernier porte d'ailleurs son nombre de but à 11 dans ce championnat.

Ainsi, cette ultime victoire est synonyme de sacre à deux journées de la fin de la compétition. Il s'agit du 29e titre de champion pour le FC Porto et le 2e pour Moussa Maréga. **SIC**



## PARI MUTUEL URBAIN DU MALI

### QUINTE+TIERCE/COUPLE du Vendredi 17 Juillet 2020

#### Départ de la Course

Départ de la Course : 18H15mn

Fermeture des T.P.E : 18H15mn

#### Description

CABOURG - 13 PARTANTS

GRAND PRIX DE LA VILLE DE CABOURG- 3<sup>ème</sup>

Course (R1)

ATTELE - 38.000 Euros - 2.750 Mètres (G.P)

Pour 5 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 520.000 Euros

Recul de 25 M. à 244.000 Euros

#### Pronostics de la presse

FAVORIS: 1 - 12 - 3 - 11 - 5

SECONDES CHANCES: 8 - 2 - 13

OUTSIDERS: 9 - 10

**1 - LOVER BOY** : Débute à Cabourg, invaincu en deux sorties corde à droite. Son arrivée chez Philippe Allaire (ex-Y. Desmet) l'a transformé : 1 succès et 1 place dans des lots plus relevés que celui de vendredi. Il s'élance de plus en tête. Base.

**2 - JUVELS BOY** : 8e de sa seule sortie sur ce tracé. Il a du mal à faire mieux que cinquième, c'est un peu embêtant. Il vient de causer une vive déception dans un lot très moyen, ça se corse ici. Va courir cacher au maximum, mais choix secondaire.

**3 - CONFIDENCE (DEN)** : Découvre Cabourg, 4 sur 5 à main droite. N'est pas parvenu à briller dès son arrivée chez nous, cet hiver à Vincennes, mais il avait fort à faire à chaque fois. Du mieux désormais en province. Dans sa catégorie, il mérite un certain crédit.

**4 - BELLE EMOTION** : 2e d'un quinté pour son seul essai sur ce parcours. C'est moyen ces derniers temps, mais elle doit souvent affronter ses cadets en leur rendant la distance. Bien engagée et encore défermée des postérieurs, elle peut finir 5e.

**5 - CRISTAL DU PERCHE** : 1 sur 3 sur ce tracé. Il vient de finir 8e à Vincennes, mais a tout de même pulvérisé son record (1'11"4 sur 2100 mètres - GP). Sa forme est donc sûre. Ses sorties précédentes sont bonnes. L'engagement est extra. Bref, il a des atouts à faire valoir.

**6 - CHILKOOT TRAIL** : Débute sur ce parcours, 1 sur 2 à Cabourg. Il tarde à confirmer sa bonne deuxième place obtenue début mars à Caen. Dernièrement, à Vichy, il a fini loin des premiers, mais devrait progresser là-dessus. Bien placé, à ne pas éliminer.

**7 - CEASAR SISU** : Inédit à Cabourg, extra à main droite. Placé de groupe I en Suède en... 2016. Ne possède plus le même niveau ! Il revient bien après une longue absence. Affûté pour cet engagement sur mesure, il est compétitif.

**8 - CLYDE DE LA ROCHE** : 1 sortie sur ce parcours : troisième. En forme, il vient de se placer à deux reprises, alors qu'il devait rendre 25 mètres. Ne pouvait rêver meilleur engagement ici. Confié à Sébastien Ernault, qui connaît la piste par cœur. Notre regret.

**9 - CONCERTO DES DUNES** : Débute à Cabourg, mais bien à main droite. Ce n'est plus le bon trotteur de l'an dernier : défermé ou non, sable ou herbe, il n'y arrive plus. Cependant son entraîneur le trouve sur la montante au boulot. En cas de défaillances.

**10 - COLT DES ESSARTS** : 2 sur 3 sur ce parcours. Il a bien terminé l'année 2019, mais c'est un peu poussif cette saison. Normal, il a peu couru et se trouve chargé en gains. Sa rentrée lui a fait du bien, mais il reste ferré, pas bon signe. Plutôt à regarder courir pour la suite.

**11 - DREAMBREAKER** : Découvre Cabourg, mais est confirmé à droite. On ne le présente plus, il accumule les bonnes performances, lorsqu'il est défermé, depuis son arrivée chez Jean-Michel Bazire. Ses derniers chronos sont excellents. On fonce.

**12 - CANTIN DE L'ECLAIR** : Invaincu à Cabourg en trois sorties. Lauréat de cette course en 2017. Excellent 2e le 13/06 à Laval avant d'être disqualifié pour empiètement. Vient de confirmer en faisant jeu égal avec Dreambreaker (11). Le lot s'est creusé. Chance très régulière.

**13 - BALZAC DE L'ITON** : Jamais vu à Cabourg, mais est à l'aise corde à droite. Loin d'être cuit à 10 ans, il vaut bien mieux que ne l'indiquent ses dernières sorties. Il n'a évidemment pas de marge pour espérer s'imposer, mais accrocher une petite place, éventuellement.

## CÔTE D'IVOIRE: Derniers hommages au défunt Premier ministre à Abidjan et à Korhogo

Des milliers d'habitants de Korhogo ont acclamé mercredi la dépouille du Premier ministre Coulibaly à son arrivée dans son fief du nord de la Côte d'Ivoire.

La dépouille du Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly était arrivée à Korhogo après un hommage à Abidjan de son parti, dont il était le candidat pour l'élection présidentielle d'octobre.

Juché sur un command-car, enveloppé d'un drapeau ivoirien, le cercueil du "lion de Korhogo", arrivé par avion vers 18H00 (locales et GMT) dans la grande cité du nord ivoirien, a été présenté à la population lors d'une procession à travers les rues de la ville, où il sera inhumé aujourd'hui vendredi, après une série de cérémonies, au terme d'une semaine de deuil national.

Des centaines de jeunes à moto ont investi le cortège officiel, klaxon bloqué, d'autres couraient en criant. Des milliers de Korhologais réunis sur le parcours acclamaient leur héros décé-

dé brusquement le 8 juillet d'une crise cardiaque à 61 ans, moins d'une semaine après son retour d'un séjour de deux mois en France pour tenter de soigner ses problèmes cardiaques. Il avait été greffé du coeur en 2012.

"C'est notre papa qui est décédé, ça nous fait mal", a confié à l'AFP Djénaba Fofana, vendeuse de tissus de Waraniéné, commune voisine de Korhogo réputée pour ses tissages.

"Il a fait beaucoup pour Korhogo et sa région: des routes, des écoles, des dispensaires... Nous étions prêts à le porter à la tête du pays", regrette Flatian Soro, adjoint au maire de Napié (commune voisine), parmi des chefs traditionnels senoufo (le peuple majoritaire dans la région) en tenue traditionnelle de cotonnade tissée à rayures bleues avec calotte assortie.

Natif de Korhogo, Amadou Gon Coulibaly a été longtemps député et maire de la ville, qu'un de ses ancêtres a fondée.

"Maintenant on est vraiment inquiets pour l'avenir" de la région, "qui va prendre la relève?" témoigne Yoé Dofra, un mécanicien.

**'Je t'aime moi aussi'**

Mercredi dernier, quelque 10.000 militants du parti au pouvoir, dont le président Alassane Ouattara, s'étaient rassemblés au palais des sports d'Abidjan pour rendre hommage au Premier ministre décédé.

Le président Ouattara, qui s'est exprimé publiquement pour la première fois depuis le décès de son "fils", n'est pas entré sur le champ politique: "Après la douleur, je ne pouvais pas ne pas prendre la parole (...) Amadou je t'aime moi aussi", a-t-il dit, répondant ainsi au "Je vous aime" public du Premier ministre à son retour de France le 2 juillet.

"On a perdu un grand



Service commémoratif et hommage au Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly à Abidjan

homme, Je suis là pour lui rendre hommage pour la dernière fois, lui dire merci pour tout ce qu'il fait pour nous. Cela aurait été un grand président", a affirmé Safiyatou Sanan, étudiante de 25 ans.

Amadou Gon Coulibaly avait été désigné en mars comme son dauphin par M. Ouattara, qui

avait renoncé à un troisième mandat. Il partait comme un des grands favoris de la présidentielle du 31 octobre.

Fatoumata Fofana, étudiante, se disait "triste" mais évoquait déjà un troisième mandat du président Ouattara: "Nous allons conserver l'héritage (de Gon Coulibaly). Ce n'était pas le

moment (de mourir), il pouvait maintenir le cap. Il n'y a pas de remplaçant... Peut être Alassane (Ouattara), c'est un homme de parole. On ne sait pas s'il va accepter de se présenter à nouveau, si on insiste peut être. On préfère que ce soit lui, quand on regarde, on ne voit pas (qui d'autre)".

AFP/VOA

## PROTECTION DES DONNÉES

## La justice européenne annule un accord sur le transfert des données vers les États-Unis

Un nouveau désaveu pour la commission européenne. Cette fois c'est le « Privacy Shield » qui est annulé. Cet accord sur le transfert de données personnelles entre l'Europe et les États-Unis est trop risqué selon la justice européenne, qui vient de l'invalidiser.

Selon la Cour de justice européenne, cet accord permet des « ingérences dans les droits fondamentaux » des utilisateurs de Facebook, Google ou encore Amazon. Les autorités américaines peuvent avoir accès aux données des utilisateurs européens sans que ce soit limité au strict nécessaire.

Toujours selon la Cour, quand les données personnelles arrivent aux États-Unis pour stockage, elles sont à disposition sans réelle restriction pour les autorités américaines. Le « privacy shield », bouclier pour l'intimité des Européens, ne suffit pas.

De son côté, la Commission européenne avait

trouvé cet accord avec les États-Unis pour s'assurer que les données des utilisateurs européens auraient de l'autre côté de l'Atlantique le même niveau de protection que celui qui est garanti en Europe par le RGPD, le règlement général pour la protection des données.

Les services de renseignement comme le FBI ou la NSA peuvent accéder aux données personnelles car aux États-Unis leur protection est limitée pour des raisons de sécurité nationale. Leur niveau de protection est donc bien moindre qu'en Europe et selon les juges l'accord baptisé « privacy shield » n'apporte pas les garan-

ties nécessaires. Il ne permet par exemple pas de recours en vue de décisions contraignantes à l'égard de services de renseignements américains.

Les États-Unis n'ont pas tardé à réagir. Ils se sont dits « profondément déçus » par la décision de la justice européenne. Washington continuera à travailler avec la Commission européenne, et étudie la décision de justice en détail pour en comprendre tous les effets concrets, selon Wilbur Ross, le secrétaire américain au Commerce.

Nous « espérons pouvoir limiter les conséquences négatives pour la relation économique transatlantique, qui pèse 7 100 milliards de dollars et qui est vitale pour nos citoyens, entreprises et gouvernement respectifs », a ajouté Wilbur Ross.

RFI.fr

## TOGO

## La justice émet un mandat d'arrêt international contre l'opposant Agbeyomé Kodjo

Son immunité parlementaire avait été levée en mars dernier pour s'être proclamé président élu.

La justice togolaise a émis un mandat d'arrêt international contre l'opposant Agbeyomé Kodjo, qui vit désormais dans la clandestinité au Togo.

Arrivé deuxième à la présidentielle de février remportée par le chef de l'Etat sortant Faure Gnassingbé, l'opposant vit désormais dans la "clandestinité au Togo", a indiqué l'un de ses avocats.

"Un mandat d'arrêt international a été délivré contre Kodjo Agbeyomé. Nous l'avions appris hier



Agbeyomé Kodjo

auprès du juge instructeur", a déclaré jeudi matin sur une radio privée Me Darius Kokou Atsoo, son principal avocat.

Le site d'informations ICILOMÉ.COM précise que le mandat d'arrêt a été délivré vendredi dernier par le doyen des juges d'instruction.

"C'est un acte d'acharnement de plus contre M. Kodjo, qui n'entame en rien notre détermination à faire éclater la vérité juridique dans cette affaire", a-t-il souligné.

M. Kodjo avait refusé de se présenter à une convocation de la justice le 10 juillet, assurant dans une déclaration diffusée sur les réseaux sociaux qu'il "craignait pour sa vie".

Le procureur de la République du Togo, Essolissam Poyodi, a confirmé à l'AFP qu'un "mandat d'arrêt international" avait été lancé à l'encontre de l'opposant depuis cette date.

Il reste depuis introuvable, mais il a assuré, dans un message envoyé à l'AFP, être resté au Togo "dans la clandestinité", car sa vie "est en danger". AFP

## USA: La publicité des Trump pour les aliments Goya crée la controverse



Donald Trump pose avec des produits de la marque Goya sur Instagram

Donald Trump et sa fille Ivanka ont ces derniers jours publié des photos où ils posent avec des produits de la marque Goya. Ce coup de pouce intervient quelques jours après que le patron de l'entreprise a loué l'action du président américain.

Des appels à boycotter la marque ont immédiatement suivi sur les réseaux sociaux, mais le patron a refusé de s'excuser et jugé sur la chaîne conservatrice Fox News que la campagne #BoycottGoya était une tentative d'atteinte à sa "liberté d'expression".

Francelinfo

## British Embassy in Bamako

**Job Advertisement:** Finance and Compliance Manager

Established since 2015, the British Embassy in Bamako is part of a worldwide network representing British political, economic and consular interests overseas with a strong aid portfolio and political interest in Mali.

**Main purpose of job:**

The Finance Section, in the Corporate Services Team, is key in ensuring that the finances are adequately spent, projected and accounted for and within the allocated budget. This role leads on ensuring that we meet the Key

Performance Indicators (KPIs) for spend and procurement of goods or services.

You will report directly to the Head of Corporate Services and present monthly reports to senior staff. Further information on the vacancy is available at the following link: <https://fco.tal.net/vx/appcentre-ext/brand-2/candidate/so/pm/4/pl/1/opp/9234-Divers-S1-03-19-BMK/en-GB>

**Or on our Facebook page:** UK in Mali

All applications must be made online (see link above) by July 20th 2020.

Sudoku n°2279

Sudoku grid with numbers 1, 9, 6, 5, 1, 7, 6, 2, 3, 2, 7, 1, 1, 3, 9, 7, 4, 8, 7, 9, 4, 7, 1, 8, 4, 4, 2

SOLUTION SUDOKU N° 2278

Sudoku solution grid with numbers from 1 to 9

Le but du jeu du sudoku est de remplir les cases vides avec des chiffres de 1 à 9 en respectant les conditions suivantes : Chaque chiffre doit être présent une et une seule fois par ligne, par colonne et par région.

Humour

Un voyageur arrive à l'aéroport et demande un taxi.

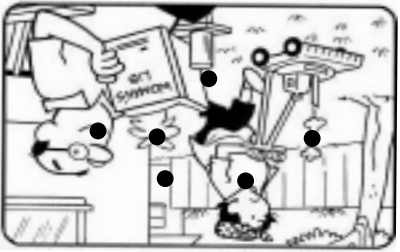
- Combien est-ce que ça coûte pour nous emmener à l'hôtel ?
- C'est 15 dollars pour vous, 15 dollars pour votre femme et gratuit pour les enfants et les bagages.

Le voyageur réfléchit un instant et dit : - D'accord. Allez-y avec les bagages et les enfants. Ma femme et moi prendrons le bus !

Trouvez les 6 erreurs



SOLUTION 6 ERREURS



EXPRESSION LATINE

Oremus pro invicem

« Prions l'un pour l'autre. »

Mots Fléchés n°3179

Large grid for word search with clues in French like 'anglais', 'volubilis', 'produit son effet', etc.

Dessin du jour



SOLUTION 3178

Word search solution grid with words like INFINITÉS, SOLITUDES, PUREE, etc.

Les bons amis



**Santé** 

**Les dents peuvent-elles tomber à cause du tabac ?**



Pierre-Bruno Ducasse. Et d'expliquer le phénomène : la chaleur de la cigarette - qui provoque une véritable cuisson à l'intérieur de la bouche - associée à la nicotine et aux autres éléments toxiques a une action délétère dans la bouche.

**" Tout fumeur de plus de 50 ans est à risque "**

Notre dentiste insiste sur ce point : les cas de perte de dents à cause de la cigarette sont loin d'être anecdotiques, tout fumeur de plus de 50 ans doit se sentir concerné. " *Le phénomène de déchaussement des dents est, même chez les non-fumeurs, un processus inéluctable avec l'âge. Autant dire que quand on fume à 50 ans et plus, le risque est multiplié.* "

**Un brossage doux est conseillé**

Bien sûr, pour éviter cette perte de dents à cause de la cigarette, le mieux est d'Blog expert : la bonne technique du brossage de dents.

santemagazine

Quand on parle des méfaits du tabac sur la santé, on pense immédiatement au cancer du poumon ou de la gorge, à l'insuffisance respiratoire grave. Malheureusement, il existe bien d'autres dommages, y compris pour la bouche.

Le grand fumeur se reconnaît à ses dents devenues presque couleur marron à cause du goudron. C'est très inesthétique, mais est-ce la seule conséquence du tabac pour la bouche ? La réponse est non, et même trois fois non si l'on en croit Pierre-Bruno Ducasse, chirurgien-dentiste à Bordeaux : " *Bien sûr, fumer est extrêmement mauvais pour la santé en général. Mais le tabac est aussi le grand ennemi de la bouche et des dents !* ", affirme ce praticien qui voit chaque jour, dans son cabinet, des personnes aux dents très abîmées par la cigarette.

Les dents des fumeurs sont-elles fragilisées au point de tomber ? " *Bien sûr, cela arrive, et malheureusement c'est même fréquent* ", constate

*Pensée du jour*  
 « Nous ne pouvons peut-être pas préparer l'avenir de nos enfants, mais nous pouvons au moins préparer nos enfants à l'avenir . »  
 Franklin Roosevelt

**SCIENCES**

**Le Dilophosaure ressemblait-il vraiment à celui du film Jurassic Park ?**

*Dans le film Jurassic Park, le dilophosaure est présenté comme un petit dinosaure ayant recours à son venin pour immobiliser ses proies. En réalité, le prédateur était très différent.*



Le dilophosaure ne vous est sûrement pas étranger. Beaucoup se souviennent de lui dans le film Jurassic Park (1993). On le voit alors déployer une large collerette autour de son cou dans le but de se rendre menaçant auprès du pauvre Dennis Nedry, qui tente alors de saboter le parc. L'animal lui crache ensuite son venin épais et visqueux au visage dans le but de l'immobiliser pour mieux le dévorer.

Notez que dans le roman éponyme de Michael Crichton, publié en 1990, le dilophosaure est décrit plus grand (environ trois mètres de haut). Sa taille a été rétrécie dans le film pour que le spectateur ne le confonde pas avec le vélociraptor.

**Un dinosaure encore méconnu**

Malgré sa renommée à l'écran, les chercheurs n'en savaient que très peu sur le physique de ce dinosaure évoluant il y a 183 millions d'années, au début du Jurassique.

Du moins jusqu'à présent. Une récente analyse de plusieurs fossiles nous permet en effet de mieux l'appréhender, ajoutant un peu de clarté au premier dossier de recherche détaillant la découverte du premier fossile de Dilophosaurus en 1954.

Ce fossile avait en effet été reconstruit partiellement avec du plâtre, mais le document publié à l'époque reste un peu confus.

On décrivait alors un dinosaure plutôt svelte, pas très haut, avec de petites mâchoires et arborant deux crêtes en haut de son crâne. Une description qui a pu influencer la représentation de Dilophosaurus dans le roman et le film Jurassic Park. Notez toutefois que ni le venin ni la collerette n'ont de fondement d'un point de vue fossile.

Ces nouveaux travaux, publiés dans le Journal of Paleontology, détaillent cependant un animal différent.

sciencepost.fr

**HORIZONTALLEMENT**

- I. Adolescentes mais vieilles. II. Pencher d'un certain côté. - Rendu lâche. III. Accompagne le pas. - Rafistolé. IV. Font des menhirs. - Élément de frise. V. Sort du chapeau. - Dirigent les flèches. VI. A la tête en l'air. - Peut valoir son pesant d'or. VII. Coule au pays des noix. - Cacha. VIII. Qui n'a plus de pied à terre. - Pronom. IX. L'amour de Didon. - Qui a pris un coup de torchon. X. Boulier musical. - Nœuds marins.

**VERTICALEMENT**

- 1. Elles sont habiles de leurs mains. 2. Il arrive qu'on y bouffe ! - Espérons que ce soit pour le meilleur. 3. Bas de gamme. - Sortis des problèmes. 4. Plein de bol. - Brochet de mer. 5. Moulue. 6. Opte au centre. - Qui a profité d'une embellie. 7. Trouve son utilité dans le domaine de la pédale. 8. Avec de grandes gueules. - C'est du rabaché. 9. C'est net. - Ce qu'il fait il le fait tard. 10. Elle est évidemment joyeuse. - Ville d'eaux... salées. 11. Il n'attend pas longtemps pour avoir une maîtresse. - Entrée en relation. 12. Accord de Florence. - Repos du marin.

**Insolite**

**Ukraine : Cette présentatrice du JT perd une dent en plein direct**



La séquence montre la femme, dont la dent est sur le point de tomber, mettre sa main devant sa bouche pour y saisir l'incisif puis le cacher dans sa paume.

Pour la plupart étonnés par une telle scène, les internautes ont suggéré que la présentatrice avait soit une dent temporaire, soit un pivot

sputniknews.com

En pleine retransmission du journal télévisé, une présentatrice ukrainienne a fait preuve de résistance au stress: après avoir perdu, en direct, l'une de ses dents de devant, elle a continué d'annoncer les nouvelles comme si de rien n'était.

Être en charge du journal télévisé n'est pas toujours facile. L'exemple de Marichka Padalko, présentatrice de la chaîne ukrainienne 1+1, qui a récemment perdu l'une de ses dents de devant en plein direct, en est la preuve. Cette scène pour la moins inhabituelle, partagée par une téléspectatrice sur les réseaux sociaux, s'est répandue comme une traînée de poudre.

**Mots Croisés n°1456**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

Solution Mots Croisés 1455 : traumatismes.reuni-araire.ag-inspirer-pietines-ter.peles-mettre.ise-thesee-p.s-giron-tsar.toilettee-xi.epee-esperes.sasses-isere.

*Horoscope*



**BELIER**

**21 mars-20 avril**

Vos inquiétudes amplifiées vous empêchent d'agir dans le bon sens, mais vous allez dépasser le problème grâce à un courrier. Vous aurez raison de ne pas vous fier à certaines personnes, soyez sélectif.



**TAUREAU**

**21 avril-21 mai**

Un objectif important est en train de voir le jour. Vous devrez compter avec le temps pour gagner. C'est vous qui risquez aujourd'hui d'épuiser votre entourage ! Ménagez vos nerfs ainsi que ceux des autres. Ne vous perdez pas dans les dédales de vos pensées.



**GÉMEAUX**

**22 mai-21 juin**

Vous pourrez changer de point de vue et ainsi trouver à résoudre un problème de poids. Révisez votre jugement. Vos rêves soutiennent votre forme morale... Mettez les formes et donnez-vous les moyens d'y arriver de façon réaliste.



**CANCER**

**22 juin-23 juil**

Votre ramage se révèle aussi magnétique et envoûtant que votre plumage, le ciel n'a de cesse de mettre en valeur votre aura de grand orateur et de séducteur irrésistible. Sachez en profiter sans devenir arrogant pour autant. Pour le moment, vos finances sont stables.



**LION**

**24 juil-23 août**

De nombreux contacts, communications et déplacement ne vous laissent pas une minute de repos. Vous pouvez mettre en place un nouveau cycle durant lequel vos amis, votre vie sociale et culturelle.



**VIERGE**

**24 août-23 sept.**

Vos explications gagnent en clarté et en pertinence. C'est le moment de parler de ce qui vous préoccupe ! Une séance de massage serait idéale aujourd'hui. Vos douleurs proviennent de votre tension intérieure.



**BALANCE**

**24 sept-23 oct.**

Vos liens avec les plus jeunes vous apportent des satisfactions. Libérez-vous de vos doutes inutiles. L'équilibre revient plus facilement, vous êtes davantage à l'écoute de votre corps. Surveillez votre sommeil. Votre efficacité va attirer des alliances fructueuses.



**SCORPION**

**24 Oct.-22 nov.**

Votre audace sera un puissant levier de Chance. Pas d'obstacles en vue, négociez, cherchez des accords, faites des concessions. C'est la journée idéale pour entreprendre un petit déplacement.



**SAGITTAIRE**

**23 nov.-21 déc.**

Vous avez mûri vos perspectives d'avenir de façon réaliste et cela s'en ressent autour de vous. Vous êtes en pleine forme pour vous lancer dans le théâtre social, vous auriez besoin de vous aérer malgré tout.



**CAPRICORNE**

**22 déc.-20 janv**

Vous avez les idées claires, surtout pour vos projets personnels. La chance est avec vous pour toutes vos demandes. Vous ménagez mieux votre monture et la forme revient davantage, consommez davantage de végétaux.



**VERSEAU**

**21 janv.-19 fév**

Votre impulsivité freine votre sociabilité aujourd'hui, il serait bon d'arrondir les angles. Les idées neuves qui peuvent surgir vous permettent de chasser les vieux démons, vous y gagnerez en énergie mentale.



**POISSONS**

**20 fév-20 mars**

Votre compréhension sera votre force, une discussion va être déterminante et vous aidera à voir enfin où vous allez dans vos projets personnels.

# Tombola Tabaski

Du **08**  
**24** au  
Juillet

## Célébrez en force avec PMU Mali

à partir de 3 000 FCFA  
dans votre kiosque habituel



**PMU**  **MALI**  
Plus qu'un jeu, un plaisir...



PMU MALI, Société du Pari Mutuel Urbain, place de la liberté, Bamako,  
Mali BPE : 886 / Tél : +223 20 23 15 85